AMICALE DES ANCIENS ELEVES
LYCEE – CFA – CFPPA
Pôle d'Enseignement Agricole Defumade
23150 AHUN – Tél : 05 55 81 48 80

Bulletin 2016

Lycée Agricole

Carrefour d'une ruralité ouverte et ambitieuse

Rencontres Defumade 21 mai 2016

Nouvelle stabulation pour les vaches Limousines

Services Aux Personnes et Aux Territoires

Legs Alphonse DEFUMADE - Lycée Agricole - 23150 AHUN
Tél : 05 55 81 48 80 / anciensdahun@hotmail.fr
Site internet www.anciensdahun.fr

À VOTRE ÉCOUTE À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE

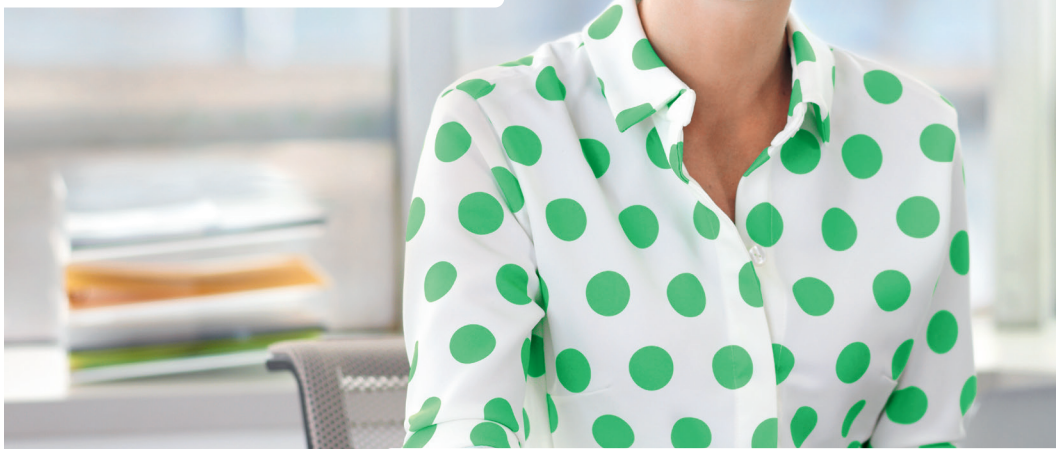

ÊTRE BIEN CONSEILLÉ C'EST RASSURANT

Quelque chose change dans votre vie ? Prenez le temps d'en parler avec nous, tout simplement ! Nous sommes à votre disposition à chaque fois que vous en avez besoin. Vous pouvez ainsi envisager vos projets en toute tranquillité en étant sûr d'être bien assuré, ni trop, ni trop peu.

Retrouvez-nous sur groupama.fr

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Getty Images - Shutterstock - Mars 2014 - Being.

Avec beaucoup d'émotion nous te souhaitons, chère Amicale,
un très joyeux anniversaire pour tes 90 ans !

Ton acte de naissance se retrouve dans le premier Bulletin imprimé en 1930 : *« A l'issue du banquet de fin d'année (1926) auquel assistaient les élèves de la promotion sortante et quelques membres du Personnel enseignant, le Bureau de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole d'Agriculture Defumade, a été constitué comme suit : Président ; M. Vergnon ; Vice-président : M. Belhatte ; Membres : MM. Beck, Charles, Gorse ; Secrétaire-Trésorier : M. Poirot »*

Tes premiers statuts, rédigés plus tard, précisent ton rôle initial : *« Amicale ayant pour but d'entretenir les bonnes relations qui ont pris naissance entre les élèves durant leur séjour à l'Ecole et également d'aider les camarades les moins favorisés à se créer une situation… Le Bureau reste en contact avec tous les membres de l'Association par un Bulletin, servi gratuitement et paraissant au moins une fois par an. »*

Au fil des années, les membres du Conseil d'Administration se sont transmis d'une génération à l'autre, ce flambeau allumé en 1926, pour que se perpétuent naturellement les valeurs fortes de l'histoire et de la culture de l'Ecole Defumade.

Grâce à toi, les Anciens Elèves continuent de partager, dans un esprit de solidarité, des relations amicales et professionnelles, dans une ambiance conviviale, notamment tous les ans, lors des Rencontres Defumade.

Ils affirment avec fierté leur appartenance à un pôle d'enseignement performant, dans un cadre privilégié, grâce à des enseignants compétents et dévoués. Ils participent activement à la promotion et au rayonnement de l'Etablissement et de ses diverses filières de formation, de ses diplômes et de ses métiers. Ils contribuent au maintien de la spécificité de l'enseignement agricole.

Aujourd'hui tu loges au Château, avec vue imprenable sur Ahun. Rien de plus normal que tu aies enfin rejoint la prestigieuse demeure de l'ancien maitre des lieux : Alfonse Defumade. Sans la générosité de ce Sénateur creusois, qui fit don de son domaine de La Cassière pour l'édification d'une Ecole d'Agriculture, nous ne serions pas réunis pour ton anniversaire, et nous lui exprimons à nouveau notre gratitude.

Pour fêter dignement tes 90 ans, un cadeau s'impose, mais si !

Nous t'offrons un site internet tout neuf : www.anciensdahun.fr que nous avons presque construit nous-mêmes, pour que tu puisses rester en contact avec chacun d'entre nous, un moyen de communication parait-il très efficace.

Ce site participe à l'insertion professionnelle des jeunes, et nous espérons les aider à « *se créer une situation* ».

Et puis, tu y découvriras aussi que tout bouge au sein de l'EPLEFPA, ordonnancé avec virtuosité par le Directeur Eric Cazassus et son équipe, auxquels nous adressons notre reconnaissance.

Nous souhaitions aussi t'offrir des fleurs, mais notre préférence s'est plutôt arrêtée sur un arbre majestueux : un Tulipier de Virginie. Ainsi, il rappellera ton existence à tous ceux qui lèveront les yeux vers lui. Déjà bien charpenté, il ne fleurira que dans quelques années. Mais en attendant, ses feuilles vertes et luisantes au printemps, se coloreront d'or et de roux à chaque rentrée à l'automne. Alors nous formulons un vœu : celui d'une floraison exceptionnelle pour ton centième anniversaire !

Dans ce bulletin de 1930, il est écrit : *« A nous maintenant de lui assurer (à l'Amicale) une heureuse vitalité, et par son bon fonctionnement, un brillant avenir ».*

Une sentence à méditer, pleine de bon sens et toujours d'actualité 90 ans plus tard !

Dominique Marcicaud, 1965/1968

« Retrouvez vos racines, partagez votre avenir »

SOMMAIRE

- **Joyeux anniversaire !** 3
- **Sommaire** 4
- **Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles** 5
- **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2015** 6
- **La pratique de l'agro-écologie sur l'exploitation du Lycée Agricole Rencontres Defumade 2015** 11
- **Le centre d'engraissement de Saint Martial le Vieux … le pourquoi du comment ?** 13
- **Ma première Assemblée Générale de l'Amicale, souvenirs du 7 mai 1966** 19
- **Notre Ministère de l'Agriculture : grand et petit à la fois, mais près de nous** 21
- **Au fil du temps, la race Limousine** 25
- **Les Syndicats de Rivière : un coup d'épée dans l'eau ?** 29
- **Ahun, carrefour de la ruralité** 32
- **Promotions sortantes de l'EPLEFPA d'Ahun** 36
- **Galerie de photos Rencontres Defumade 2015** 43

****

Merci aux annonceurs

- **CCBE** 22
- **CELMAR** 8
- **CHAMBRE D'AGRICULTURE** 14
- **CIRHYO** 30
- **CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE** 44
- **CREDIT MUTUEL** 34
- **EXPERTS FONCIERS ET AGRICOLES** 8
- **FAYETTE** 26
- **FONTVIELLE** 22
- **GDS** 18
- **GROUPAMA** 2
- **MARCHE AU CADRAN D'USSEL** 26
- **NATEA** 24

« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles »

James Dean

Voilà en quelques mots, fort bien résumée, la pensée pour notre établissement !

Il est vrai que le climat tempétueux de cette année écoulée, secouée par la mitraille et les bombes, a révélé en nous des sentiments mitigés. La colère bien sûr, l'incompréhension surtout, l'impuissance aussi… seul notre sursaut républicain semble faire front.

Il est pourtant dommage d'en arriver là pour que l'obligation de vivre ensemble ressurgisse !

Et puis cette crise économique qui n'en finit pas avec son flot intarissable de chômeurs !

Enfin ce redécoupage territorial dans cette immense Région, devenue première région agricole d'Europe, où la Creuse pèse pour à peine 4 % de la population.

Décidément 2015 finit avec plus de questions que de réponses dans un tourbillon d'incertitudes et parfois un vent de colère.

Mais puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles.

Sur le paquebot Lycée Agricole d'Ahun, son capitaine est fier de son équipage !
Certes les vents tournent mais le cap est maintenu.

En effet, la rentrée 2015 aura été marquée par un recrutement record :

- Lycée : + 6 % d'effectif avec 102 % de taux de remplissage et + 18 % d'internes
- CFA : + 6 % d'apprentis
- CFPPA : + 17 % de stagiaires inscrits en formation

Dans ces conditions, il faut proscrire les expressions ''vogue la galère'' mais mettre en avant notre ''Arche de Noé'' qui sait accueillir 3 000 apprenants par an, gage d'un avenir assuré et confiant.

Et que dire des 12 millions d'euros investis dans nos murs !
Réseaux d'eaux, goudronnage, stabulation vaches allaitantes, porcherie, cuisine pédagogique,… voilà ce qui vous attend si vous venez nous visiter !

Vous en voulez encore : 2,3 millions d'euros financés par le nouveau Conseil Régional seront investis dans notre établissement jusqu'en 2023 pour 100 % d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Un label de plus !

Tout cela a été possible grâce au soutien de tout un chacun !

Alors merci à vous tous, de croire en cet établissement, en son avenir, en ses jeunes.

Osons espérer qu'il ne faut pas leur promettre la galère mais leur souhaiter bon vent !

« Fluctuat nec mergitur » pour Paris.
« Toutes voiles dehors et cap sur la réussite » pour Ahun.
En Creuse surtout soyons plus ambitieux !

Eric CAZASSUS
Directeur de l'EPLEFPA d'Ahun

Assemblée Générale du 30 mai 2015

Les Membres de l'Amicale des Anciens Elèves du Pôle d'Enseignement Agricole Defumade, Lycée Agricole, CDFAA et CFPPA, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Dominique Marcicaud.

1 - Accueil des participants

Le Président ouvre l'Assemblée, à une date plus tardive que d'habitude à cause de jours fériés à répétition, mais qui présente l'avantage de bénéficier d'une météo agréable.

Il présente la liste des personnes ayant demandé de bien vouloir excuser leur absence :

- Mme Valérie Simonnet, présidente du Conseil Départemental,
- Marcel Dandaleix, ancien directeur de l'EPL,
- Jean-Pierre Gautreau, ancien directeur-adjoint de l'EPL, qui nous transmet ses amitiés et ses meilleurs souvenirs aux promotions 85,
- Jean-Baptiste Auroy, ancien directeur de l'exploitation de l'EPL, empêché pour des raisons de santé,
- Bernard Lévêque, ancien directeur de l'EPL, également empêché pour de graves soucis de santé,

Puis il remercie tout particulièrement :

- Patrick Pacaud, maire d'Ahun
- Olivier Tourand, président EPL,
- Christophe Martin, président CFPPA,
- Claude Aulong
- Eric Cazassus, directeur de l'EPL,
- Nadine Aubrun, directrice-adjointe EPL,
- Pierre Monnier, directeur du CDFA,
- Isabelle Rohaut, directrice du CFPPA, qui participe à nos Rencontres pour la première fois, lui souhaitant la bienvenue,
- Paul Le Doeuff, ancien directeur EPL, qui nous fait l'honneur d'une visite,
- Adeline Aufaure, ancienne directrice du collège agricole,
- Maréchal, représentant la DDT,

qui témoignent par leur présence de l'importance qu'ils accordent à notre Amicale.

Le Président rappelle le décès de Roger Chezeaud, en juillet 2014, qui fut enseignant agricole depuis les années 1960 et maire de Soubrebost de nombreuses années.

Puis il passe à l'ordre du jour comme suit :

2 – Site internet

Dominique Marcicaud précise « Lors de notre dernière Assemblée, nous avions mis ce projet en chantier. Aujourd'hui, c'est avec une très grande satisfaction, que nous vous présentons sa réalisation, en première ! Je remercie ceux d'entre vous qui ont contribué à sa construction. Je souhaite qu'il réponde à vos besoins et que vous soyez nombreux à le consulter régulièrement ».

Puis il rappelle brièvement qu'un groupe de travail a rédigé un cahier des charges en décembre 2013, mais qu'il n'y a pas eu d'évolution sur les pages existantes sur le site de l'EPL en 2014. En conséquence le Conseil d'Administration de l'Amicale a décidé la création d'un site indépendant en novembre 2014, avec la signature d'un contrat en mars 2015 avec Sylvain Rozier de Cybernettic à La Souterraine et Olivia Chatenet de Simplecom à Noth.

Il remercie les partenaires financiers ayant participé à cette réalisation : le Lycée Agricole, la Caisse Locale du Crédit Agricole Centre France d'Ahun et GROUPAMA.

Ce site internet permettra : d'améliorer notre communication, de faciliter les échanges entre anciens et de participer à la promotion de l'EPL. Il nous permettra aussi de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes par la collecte et l'affichage d'offres d'emplois, de stages, et de recherches d'apprentis.

Le prototype de site, réalisé suite à nos demandes, est présenté par Sylvain

Rozier, qui commente sa structure et ses possibilités. Il ressort d'un tour de salle la nécessité de faire vivre le site. Le Président signale que tout volontaire sera le bienvenu pour contribuer à son fonctionnement et à son développement.

Il précise que la mise en ligne officielle sera réalisée à la rentrée, avec une action de communication pour une présentation à la presse et aux organisations professionnelles agricoles du département. Et de conclure « C'est un site moderne, à l'interface dynamique, dédié à : la vie de l'Amicale, des événements proposés par des élèves et leurs enseignants, avec une actualité en ouverture à remplacer régulièrement, un annuaire accessible seulement aux membres à jour de leur cotisation et après autorisation ; dédié aussi aux offres d'emploi, de stages et de recherche d'apprentis, afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. »

3 - <u>Promotions en 5</u>

Le Président remercie particulièrement Sylvie Lesage et Brigitte Lagorce, qui se sont beaucoup investies pour retrouver les anciens de leurs promotions, sortis en 1985 ; 30 ans déjà ! Mais le succès est au rendez-vous !

4 – <u>Activités 2014/2015</u>

Le Secrétaire Denis Nicolas rappelle et commente avec le Président, la participation de l'Amicale aux manifestations suivantes :

- 15 novembre : Pêche de l'Etang de Félinas,
- 10 décembre : réunion du CREA à la DRAF à Limoges,
- 15 janvier : remise des Prix aux rapports de stage BTS,
- 27 mars : Journée Départementale de l'Eau,
- Journée portes ouvertes de l'EPL d'Ahun, contacts avec les enseignants,
- 18 avril : Conseils Administration EPL
- 1er juillet - 7 nov – 10 avril
- 21 janvier OVINPIADES
- 26 février : Assemblée Générale du CACF d'Ahun.

5 – <u>Compte d'exploitation</u>

Le compte d'exploitation 2014 est présenté et commenté par le Trésorier, Serge Givernaud, qui remercie les annonceurs qui permettent l'impression du Bulletin. Les comptes joints en fin du procès-verbal, sont adoptés à l'unanimité.

Le Président remercie chaleureusement les membres du Conseil d'Administration pour leur travail et leur engagement, qui se sont réunis cinq fois pour faire vivre l'Amicale, ainsi que les rédacteurs d'articles, le groupe de travail sur le projet de site internet, et les quelques volontaires qui ont participé à l'envoi des vœux à prés de 400 anciens, plus ou moins cotisants au cours des 10 dernières années.

Il remercie également l'Equipe de Direction de l'EPLEFPA, ainsi qu'Evelyne Fayadas et Christiane Vignane, qui participent au bon fonctionnement de l'Amicale.

6 – <u>Bulletin</u>

Des rédacteurs d'articles pour le Bulletin de 2016, se portent volontaires. Denis Nicolas rappellera à : Eric Cazassus, Jean-Marc Duron et Michel Richard, leur engagement le moment venu !

7 – <u>Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration</u>

Sont renouvelables cette année : Eric Boyer, Lucienne Decressac, Serge Givernaud, Sylvain Lagrange, Georges Levacher, Dominique Marcicaud, Denis Nicolas. Deux membres démissionnaires à remplacer : Pierre-Jean Ravet et Sébastien Mauvy.

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité, et deux nouveaux rejoignent l'équipe : Agnès Ballet et Robert Dumoulin. Le Président félicite l'ensemble des élus et souhaite la bienvenue dans l'équipe à Agnès et Robert.

8 – <u>Conférence/débat</u>

Le Président rappelle la dernière conférence/débat sur le 17 octobre 2013, sur le thème « Développement et enseignement agricoles : concilier performances économiques et environnementales » qui avait connu un grand succès.
Au nom du Conseil d'Administration, il propose un nouveau thème, pour la rentrée 2016, « Quelles adaptations de l'agriculture face aux changements climatiques ? »

9 – <u>Clôture</u>

Avant de prononcer la clôture de l'Assemblée Générale, le Président signale que les membres de l'Amicale observeront un instant de recueillement à la mémoire d'Alphonse Defumade et des Anciens Elèves morts pour la France.
Ensuite, un apéritif sera servi au Foyer, par des élèves membres de l'ALESA, Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis. Ce partenariat avec des élèves mérite d'être souligné, le Président remercie particulièrement : Victor Louvradoux, Loïc Sapin-Trouffy, Hugo Chabenat, Florian Duris…

Le Président passe la parole à :
<u>Eric Cazassus, Directeur de l'EPLEFPA</u>, qui rappelle que l'EPL présente un taux de réussite aux examens de 87%, avec 92% d'insertion. Il signale qu'avec 98% de remplissage, l'EPL attire 30% d'élèves hors Région Limousin. Ahun c'est aussi 187 personnes, volontaires, tournés vers l'avenir. Il remercie l'ensemble des partenaires qui contribuent à la réussite de l'Etablissement : la profession agricole, le Conseil Départemental et l'Amicale des Anciens Elèves, « nous avons besoin de vous ! »

<u>Puis à Olivier Tourand, Président du Conseil d'Administration</u> : pour qui cet Etablissement de 90 ans doit continuer d'innover, de créer des dynamiques. « Nous devons former, mais aussi inculquer des valeurs qui permettent aux jeunes de travailler ». Il rappelle la 5ème place décrochée par les élèves au Trophée National des Lycées Agricoles, au Salon de l'Agriculture, « il faut s'investir pour gagner ! ». Sans cesse nous recherchons de nouvelles filières de formation pour les emplois de demain, mais aussi des moyens financiers, à Bordeaux avec la nouvelle Région.

Le Président, **Le Secrétaire,**
Dominique Marcicaud **Denis Nicolas**

<u>A la tribune :</u>
Sylvain Rozier, Laurent Rougier, Eric Cazassus, Olivier Tourand, Dominique Marcicaud et Denis Nicolas.

Compte d'exploitation 2014					
CHARGES	**2014**	**2013**	**PRODUITS**	**2014**	**2013**
Orchestre	400,00	500,00	Cotisations 15,00 € x 113	1695,00	1470,00
Guso	63,04	240,58	Repas 23,00 € x 91	2093,00	1702,00
SACEM	92,50	90,00	Repas spécial promo 15 € x 17	255,00	0,00
Frais postaux	228,01	381,13	Publicité	1750,00	1540,00
Repas Bienvenue à la Ferme	2340,00	1975,00	Champagne 20,00 € x bouteilles	120,00	20,00
Vin blanc	117,80	67,20	Convention EPL	1000,00	1000,00
Champagne (reste stock)	526,20	176,64	Intérêts	66,49	278,22
Service cuisine 100€x7personnes	0,00	700,00			
Impression Bulletin	864,00	1236,70	Erreur chèque	5,00	0,00
			Remise chèque	0,00	75,00
Assurance	117,43	114,01			
Remboursement 4 repas à 23 €	92,00	161,00			
Papèterie		87,89			
Dossiers suspendus	39,02				
Frais divers: gerbes, fleurs	105,00	269,22			
Cadeau conférencier 10/2013	45,00				
Sonorisation gymnase	200,00				
Repas suite animations	91,00				
Réception donateurs herbier	101,00				
Divers : 3 repas pris à l'EPL	36,00				
SOUS TOTAUX	**5458,00**	**5999,37**			
Résultat 2014 (bénéfices)	1526,49	85,85			
TOTAUX	**6984,49**	**6085,22**		**6984,49**	**6085,22**

Membres du Conseil d'Administration (19/05/2015)		
ALANORE André BALLET Agnès BOYER Eric COUTURIER Jacques DECRESSAC Lucienne DUMOULIN Robert DUROND Jean Marc	GIVERNAUD Serge LAGRANGE Sylvain LAPRUGNE Jean Michel LEVACHER Georges MARCICAUD Dominique MATHURIN Marcel MERIGOT Vincent	NICOLAS Denis PASQUET/LESAGE Sylvie RICHARD Michel ROUX/JAMOT Liliane TOURAND Olivier **Membre d'Honneur** : MARCHADIER Guy

Membres du Bureau	
Président	MARCICAUD Dominique
Vice-présidents	ALANORE André MATHURIN Marcel
Secrétaire	NICOLAS Denis
Secrétaire-Adjoint	ROUX-JAMOT Liliane
Trésorier	GIVERNAUD Serge
Trésorier-Adjoint	DURON Jean Marc

CHAMBRE DES EXPERTS FONCIERS ET AGRICOLES DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Maison de l'Economie

8 avenue d'Auvergne, 23000 GUERET - Tél : 05 55 61 50 00

Des missions et des services
couvrant un large domaine de compétences,
dans les secteurs Fonciers, Agricoles et Immobiliers

Des conseils et des solutions adaptées concernant

- **L'évaluation du foncier bâti et non bâti, du matériel et du cheptel**
- **L'entreprise agricole**
- **Le statut du fermage**
- **Les dommages et préjudices matériels et immatériels**

Dans le respect d'un code de déontologie

18/02/2016

La pratique de l'agro-écologie sur l'exploitation du Lycée Agricole

Après-midi, ce thème a regroupé 37 personnes sur le terrain, avec deux visites commentées par Hervé Feugères et Philippe Ducourthial, Conseillers spécialisés à la Chambre d'Agriculture, Eric Cazassus et Laurent Rougier du Lycée Agricole.

Profil cultural dans un blé

Le sol vient au cœur de la réflexion et de l'action ; ce n'est plus un simple support. Il est un milieu vivant et nourricier, observé comme lieu de vie, selon ses composantes physico-chimiques. Il faut le respecter, le protéger, le nourrir, pour qu'il nourrisse en retour les plantes.
Une réflexion Agriculture + Ecologie + Economie + Société, devrait conduire à produire ce que l'on peut vendre. Il ne s'agit pas d'une "révolution", mais d'une "évolution" : on ne renie pas le passé, on l'utilise, pour aller d'une agriculture conventionnelle à une agriculture alternative.
Le rôle des racines est très important, y compris celles du précédent cultural, elles améliorent la porosité, l'aération, créent la circulation de l'eau et des éléments nutritifs, dynamisant la rhizosphère.
Les lombrics travaillent gratuitement, pour nous et mieux que nous !
Dans cette parcelle de céréales, on note une meilleure résistance à la sécheresse, aux parasites et maladies, une meilleure installation de la plante cultivée dominante, mieux implantée face aux mauvaises herbes.
Des couverts végétaux en inter-culture permettent de lutter contre l'érosion, le lessivage, et dynamisent la vie dans le sol. Le système polyculture-élevage est mieux adapté à ces techniques que la céréaliculture pure. Le labour dilue la matière organique et l'envoie en profondeur.
Il est donc indispensable de réinventer des méthodes, avec un retour aux sources, et de communiquer.

Prairie

Cette parcelle présente un travail commun sur la durée entre partenaires : Chambre d'Agriculture et Lycée Agricole. Il s'agit d'un raisonnement global d'exploitation, sans coup par coup.
Suite à la sécheresse 2003 en Limousin, le Conseil Régional a mis en place le « programme herbe et fourrages » en relation avec la profession agricole, véritable soutien technique, pour aller vers l'autonomie fourragère, avec un réseau de « fermes pilotes » dont celle du Lycée Agricole.
La prairie visitée présente un essai de ray-grass, trèfle blanc, dactyle, chicorée pour gagner sur le pâturage estival. Au début, les vaches assez réticentes à la chicorée l'ont finalement bien acceptée !
Cette meilleure efficience dans la gestion de l'herbe en pâture et en fourrages conservés s'accompagne du respect de la vie autour des troupeaux, des arbres et des haies, notamment en utilisant des piquets de clôture en fibre de verre, ou en plastique à base de boites tétra pack recyclées, made in Creuse.

La seconde parcelle visitée présentait il y a 3 ans, un état fort dégradée : couverture végétale essentiellement constituée d'agrostis, de liseron, d'un épais tapis de végétal mort et une absence de légumineuses.
Un pâturage alterné est mis en place, avec les ovins en séjour plus long qui "nettoient tout", puis les bovins en séjour court ! On constate une réduction des adventices, un accroissement des légumineuses, de l'agrostis et du ray-grass. Le pâturage hivernal des ovins permet un nettoyage maximum pour limiter la fauche des refus ou le broyage. La conduite du pâturage améliore rapidement la flore et la production de la parcelle. Organiser 6 pâtures entre avril et octobre 2014 en vaches laitières nécessite du doigté pour caler le chargement des troupeaux. Cette technique a permis d'éviter d'utiliser des méthodes radicales de destruction de la prairie, plus onéreuses, du

type désherbage total et ressemis ou semis direct. Il est bien entendu nécessaire d'associer le personnel à ces nouvelles réflexions et techniques de travail, mais les résultats concrets de l'agro-écologie sont bien présents.

Interventions à l'Auditorium

Au retour à l'auditorium, le Directeur Eric Cazassus, rappelle que l'agro écologie s'appuie sur un raisonnement pragmatique, basé sur du concret et impliquant tout le monde : les enseignants, les élèves, et les personnels de l'exploitation d'Ahun. Pas de dogmes, pas de "révolution" qui laisserait des gens en route, mais une évolution !

L'autonomie alimentaire, en quantité et qualité, puis en protéines doit se poursuivre. La démarche éco-phyto aboutit à un accroissement de la biodiversité naturelle et permet de tendre vers le zéro glyphosate.

Concernant la santé animale, on retrouve une réduction en parallèle des antibiotiques et des produits vétérinaires sur les veaux et les porcs, et l'utilisation de traitements de substitution naturels.

Simplifier le travail du sol, trouver de nouveaux itinéraires culturaux, sortir des recettes, redécouvrir les fondamentaux de la vie, permettront de produire et de consommer autrement, et d'augmenter la valeur ajoutée sur l'exploitation.

Olivier Tourand souhaite associer les enseignants, les professionnels, le monde politique, et tous les futurs acteurs de la "ruralité" à ces nouveaux raisonnements ... le faire et le faire sans tarder !

Le Directeur de l'exploitation, Laurent Rougier présente le « plan d'action de l'exploitation agricole d'Ahun, dans le cadre du projet agro écologie ».

La première partie comporte un diagnostic ponts forts/points faibles. Le plan d'action détaille les axes stratégiques, les actions à mettre en œuvre, fixant des objectifs chiffrés à atteindre.

Denis Nicolas – Dominique Marcicaud

Le Centre d'Engraissement de Saint Martial le Vieux… le pourquoi, du comment ?

Trois « anciens élèves » font le point sur ce projet novateur en Creuse : André ALANORE et Georges LEVACHER ont rencontré Michel LACROCQ, président de la SAS Alliances Millevaches.

Quel est la nature de ce projet ?

Il s'agit d'un projet de développement économique et agroécologique, porté par des éleveurs du Sud de la Creuse et du Nord de la Corrèze, qui ont créé la société Alliance Millevaches.
Dans les 1000 places des bâtiments implantés au lieu-dit les Prades, commune de Saint Martial le Vieux, 1400 jeunes bovins limousins et charolais seront engraissés et vendus, par an, à la société Jean Rozé.
La production d'électricité, grâce aux panneaux photovoltaïques et à la méthanisation du fumier, complétera la production agricole de ce centre.

Quelle est l'origine de cette démarche ?

Nous sommes une équipe d'éleveurs qui a déjà innové dans le domaine de l'élevage local. Une bonne partie d'entre nous a participé, il y a plus de 10 ans, à l'émergence du marché au cadran d'Ussel.
Mais, nous nous interrogions sur l'avenir à court terme des débouchés de nos broutards, en constatant la réduction irrémédiable de nos exportations vers l'Italie.
Nous voulions donc nous préparer à échapper à la dictature des importateurs italiens de moins en moins nombreux, qui peuvent maintenant acheter des animaux à bon marché en Pologne.
De plus, les crises sanitaires à répétition comme la FCO, nous ont montré la grande fragilité de nos exploitations.
Nos fermes, prises au piége des interdictions temporaires d'exportations, sont devenues lors des périodes de FCO, des proies faciles pour les engraisseurs.
Aussi, l'idée d'assurer un débouché à nos broutards sur place et sans intermédiaire, pour capter de la plus-value a prospéré, au fur et à mesure de nombreuses réunions.
Le manque de savoir-faire local en matière d'engraissement de jeunes bovins, la recherche d'économies d'échelle, la nécessité de représenter un volume suffisant pour négocier les conditions de vente des jeunes bovins nous ont conduit rationnellement à opter pour la construction d'un atelier collectif, plutôt que chacun agisse séparément.

Pourquoi le choix de Saint Martial le Vieux, en Creuse ?

La mise à disposition de crédits par le Ministère de la Défense auprès de la Communauté de Communes des Sources de la Creuse, en compensation d'une diminution des emplois civils sur le Camp de La Courtine, a été un facteur décisif pour ancrer le projet sur le territoire.
La proposition du maire de Saint Martial le Vieux de mettre à disposition un terrain communal situé à proximité de la route Aubusson-Ussel, et le besoin de l'abattoir d'Ussel d'accroître son activité pour continuer à être compétitif, sont les deux autres arguments complémentaires qui ont joué dans le choix de l'implantation de ce projet.

Quelle est l'organisation juridique de cet ensemble ?

Voir en fin d'article : un schéma, qui vaut mieux qu'un long discours, de l'organisation globale du projet et du rôle de chaque organisme.
Trois entités ont partie liée : la SAS Alliance Millevaches, la Communauté de Communes des Sources de la Creuse et Méthaénergie 23.

Je veux simplement faire remarquer que ce projet a eu besoin, pour arriver à terme, de fédérer de nombreuses personnes attachées au développement de notre territoire.
Les douze premiers actionnaires de la SAS ont pu compter depuis 2011, sur les élus et les agents de la Communauté de Communes des Sources de la Creuse, et du Conseil Départemental de la Creuse ; sur les fonctionnaires de la Sous-préfecture d'Aubusson, de la Préfecture de la Creuse et du Ministère de la Défense ; sur les Conseillers des Chambres d'Agriculture de la Creuse et de la Corrèze ; sur le Service Communication de la FDSEA de la Creuse, présidée par Pascal Lerousseau, un ancien d'Ahun ; sur l'appui du GDA d'Aubusson-Felletin présidé par le trésorier de la SAS Gilbert Mazaud, un ancien d'Ahun ; sur l'architecte Nicolas Valade et enfin sur les services de la Fédération Nationale Bovine. Nous avons toujours été soutenus par M. Langlois, PDG de SVA Jean Rozé

Parmi les 50 actionnaires de la SAS, les 40 élevages dont 29 GAEC sont largement majoritaires. Il est remarquable que plus des trois-quarts des actionnaires aient été formés à Ahun.
L'actionnariat est complété naturellement par la société SVA Jean Rozé, les sociétés d'exploitation de l'abattoir d'Ussel, du Marché au Cadran et de l'atelier de méthanisation.
Des particuliers ont également souscrit des actions pour témoigner leur sympathie envers ce projet.

Qui finance quoi ?

Le coût de l'investissement du projet se décompose en deux parties : l'une correspond à la construction des bâtiments et des VRD pour 1 400 000 €, l'autre pour 480 000 € correspond aux équipements, aux aménagements intérieurs, et à l'achat du matériels (tracteurs, concasseur, mélangeuse, pailleuse…).
La première partie a été financée par la Communauté de Communes qui a bénéficié des aides de l'Etat et du Conseil Départemental de la Creuse (le Conseil Régional s'est défaussé) et du versement cumulé par la Société de Production d'Electricité Photovoltaïque de la location pour 20 ans des toits des trois bâtiments.

La Communauté de Communes a emprunté 350 000 € sur 20 ans. Ses annuités sont couvertes intégralement par un loyer que lui paiera la SAS Alliance Millevaches, dans le cadre d'une convention « d'atelier relais ».
La deuxième partie est financée par la SAS Alliances Millevaches qui a eu recours à l'emprunt après avoir mobilisé une partie de son capital social.
Les frais de fonctionnement sont financés par SVA Jean Rozé avec des avances sur les ventes et par une part de capital social qui assure le fonds de roulement.
A noter que la vente du fumier couvrira au moins le coût de la paille et les prestations pour l'évacuer.

Quel sera le fonctionnement de ce Centre ?

D'où viendront les animaux ?
Les animaux seront issus en toute priorité des 40 élevages actionnaires, conformes aux données du cahier des charges. En cas de manque, des animaux seront achetés sur le Marché au Cadran. Les éleveurs déclareront à l'atelier leurs veaux dés leur naissance, pour pouvoir organiser

un approvisionnement régulier. Le paiement sera assuré par l'atelier à la livraison.

Comment seront-ils vendus ?
La SAS Alliance Millevaches a contractualisé pour 6 ans avec la société SVA Jean Rozé, la vente de tous ses animaux. Les animaux seront vendus selon une grille de classement, à un prix qui ne pourra pas être inférieur à leur prix de revient recalculé tous les 6 mois.

Où seront-ils abattus ?
SVA Jean Rozé a des débouchés régionaux, nationaux et internationaux. Pour les assurer dans de meilleures conditions, ses animaux sont abattus dans des abattoirs de son choix. Il y aura des abattages à Ussel. Il faut rappeler que la SVA Jean Rozé abat 1200 jeunes bovins par semaine et que notre atelier lui en apportera seulement 25 à 30 !

Comment seront- ils alimentés ?
La conception et le suivi du rationnement ont été confiés à un nutritionniste Jonathan RIOCOURT de la société BDM.
La ration sèche est composée de maïs grain, de triticale, de tourteau de colza, de pulpe de betteraves, de vinasse, de paille, de bicarbonate de soude et de minéraux.
Les achats s'effectuent par appel d'offre. Les productions locales sont privilégiées.
Nous souhaitons que des agriculteurs de la région puissent cultiver au moins les 950 tonnes de triticale nécessaires par an. Mais nous reparlerons de ce projet une autre fois.

Quels emplois ce Centre va- t-il créer ?
Un responsable de Centre a été recruté. Il sera aidé par un ouvrier agricole dont l'embauche interviendra dans le courant de l'année dés que le nombre d'animaux sera suffisant pour employer à plein temps deux personnes.
Pour assurer un service tous les jours de l'année, nous ferons appel au service de remplacement de la Chambre d'Agriculture de la Creuse.
Le nombre d'emplois indirects est difficile à estimer, mais cette activité va conforter des emplois à l'abattoir d'Ussel, à la société BDM, à la société SBVA, dans le cabinet comptable….
D'ores et déjà, ce projet a donné du travail aux entreprises locales retenues pour sa construction.

Cet atelier d'engraissement collectif est une aventure humaine et technique

C'est aussi un outil d'adaptation de nos exploitations aux évolutions que nous impose le marché. C'est un outil qui servira à la profession agricole, à la formation des futurs éleveurs, et qui contribuera à la renommée de notre coin de terre souvent présenté hélas comme déshérité.

Il a fait l'objet de nombreuses critiques malheureusement relayées sans discernement. Les détracteurs qui ne sont pas d'ailleurs du territoire, n'ont sûrement pas fait l'effort de comprendre et d'analyser nos besoins et nos intentions.

Comme tous les autres éleveurs, nous aimons nos animaux, nous savons les élever dans les meilleures conditions possibles et nous sommes soumis au respect des réglementations sur le bien être animal et sur la préservation de l'environnement.

Bref, lentement ce projet fédérateur de toute une communauté d'hommes et de femmes du Plateau a avancé.

Les premiers animaux rentreront début juin 2016.

André ALANORE BTAG 1969/1972
Georges LEVACHER BTAG 1969/1972
Michel LACROCQ BTAO 1972/1975

SVA Jean Rozé : Société Vitréenne d'Abattage
SAS Alliance Millevaches : Société par Actions Simplifiée
SAS Metha Energie 23 : Société par Actions Simplifiée

Schéma de l'organisation globale du projet et du rôle de chaque organisme

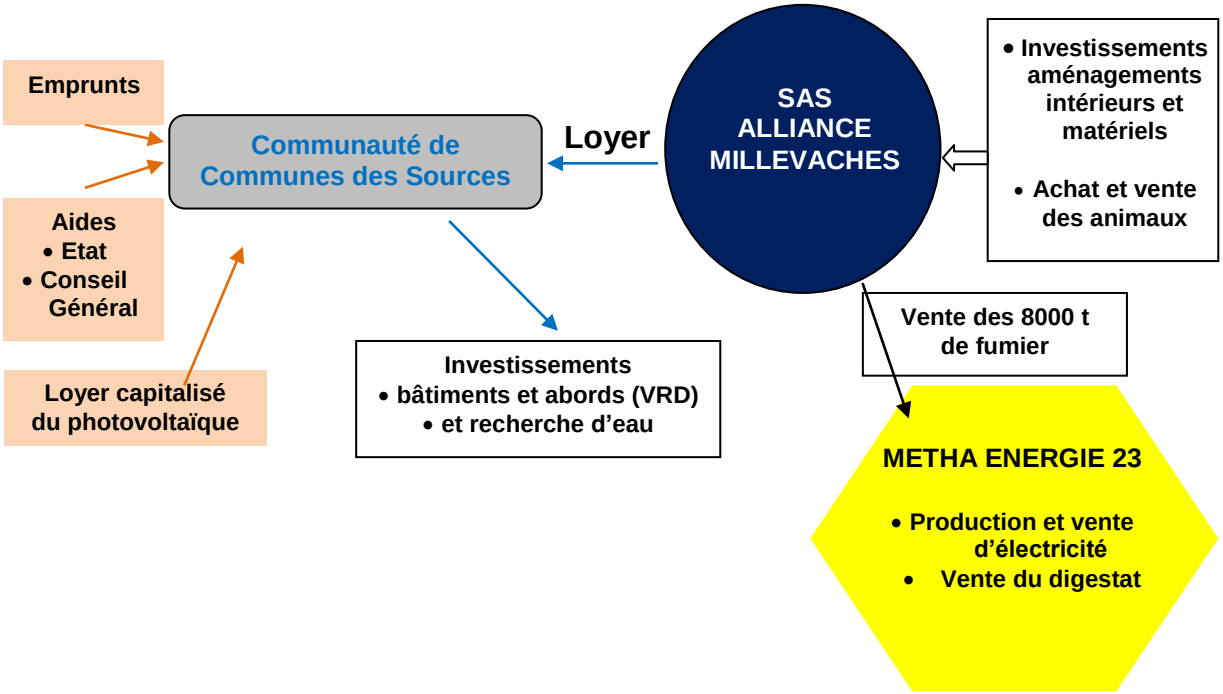

Chambre Agriculture de la Creuse : Des équipes pluridisciplinaires … au plus proche du terrain !

Antenne Ahun - Guéret

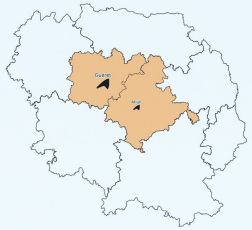

Conseillers territoriaux
Jean-Philippe GUILLEMET - Installation - Conseil d'Entreprise
Justine MANDONNET - Productions Animales - Fourrages
Bruno SIMON - Environnement - Grandes cultures

Conseillers spécialisés
Sabine DURUDAUD - Installation - Transmission
Adeline LAFOND (JAC 23) - Juridique - Sociétés
Noellie LEBEAU - Agriculture Biologique

Bureau de AHUN
Permanences Conseillers
Lundi / mercredi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Tous les matins de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
Lycée Agricole
23150 AHUN
05 19 37 00 38
ca.ahun-gueret@creuse.chambagri.fr

Bureau de GUERET
Permanences Conseillers
Lundi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Tous les matins de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
8 avenue d'Auvergne - CS 60089
23011 GUERET Cedex
05 55 61 50 21
ca.ahun-gueret@creuse.chambagri.fr

Antenne La Souterraine - Bourganeuf

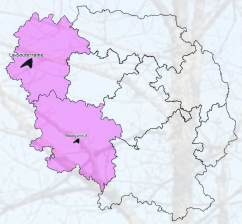

Conseillers territoriaux
Benoit GIRAUD - Productions Animales - Fourrages
Christophe LAVILLE - Agronomie - Grandes cultures
Gaëlle TARDES - Environnement - Prestations
Julien VAISSET - Installation - Conseil d'Entreprise

Conseillers spécialisés
Delphine CARDINAUD - Installation - Transmission
Marc DUDRUT - Elevage - Bovins Croissance
Emilie MALLERET (JAC 23) - Juridique - Sociétés

Bureau de LA SOUTERRAINE
Permanences Conseillers
Mardi matin de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
Zone artisanale La Prade
23300 LA SOUTERRAINE
05 19 37 00 33
ca.lasouterraine-bourganeuf@creuse.chambagri.fr

Bureau de BOURGANEUF
Permanences Conseillers
Mercredi matin de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
4 place de l'Hôtel de Ville
23400 BOURGANEUF
05 19 37 00 34
ca.lasouterraine-bourganeuf@creuse.chambagri.fr

Antenne Chambon - Boussac

Conseillers territoriaux
Lucile HANRYON - Fourrages - Grandes cultures
Céline HERBAIN - Agronomie - Grandes Cultures
Patrick LE GOUX - Agronomie - Productions Animales - Fourrage - Environnement
François MARTIN - Installation - Conseil d'Entreprise

Conseillers spécialisés
Sandrine COUDERCHON (JAC 23) - Juridique - Sociétés
Nicolas DUPEUX - Elevage - Bovins Croissance
Noellie LEBEAU - Agriculture Biologique
Alain ROBY - Installation - Transmission

Bureau de CHAMBON
Permanences Conseillers
Mercredi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Tous les matins de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
Place Croix Verte
23170 CHAMBON SUR VOUEIZE
05 19 37 00 37
ca.chambon-boussac@creuse.chambagri.fr

Bureau de BOUSSAC
Permanences Conseillers
Jeudi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 10h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
Centre Social
23600 BOUSSAC
05 19 37 00 36
ca.chambon-boussac@creuse.chambagri.fr

Antenne Aubusson - Auzances

Conseillers territoriaux
Pascal DEVARS - Productions Végétales - Fourrages
Pascal FLEURAT - Installation - Conseil d'Entreprise
Laurent ROMAIN - Production Animales + Fourrages
Marie-Anne SECQUE - Prestations

Conseillers spécialisés
Pierre BEUZE - Bois et Forêts
Pascal BICHON - MOREL (JAC 23) - Juridique - Sociétés
Jean-Louis DOUMAZANE - Installation - Transmission
Nicolas DUPEUX - Elevage - Bovins croissance

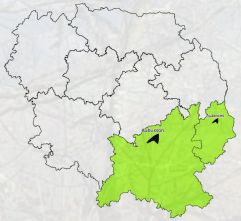

Bureau d'AUBUSSON
Permanences Conseillers
Mardi, jeudi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Tous les matins de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
28 rue Chateaufavier
23200 AUBUSSON
05 19 37 00 35
ca.aubusson-auzances@creuse.chambagri.fr

Bureau d'AUZANCES
Permanences Conseillers
Mardi de 09h00 à 12h00

Secrétariat GDA
Tous les matins de 9h00 à 12h00

Antenne Chambre d'Agriculture
11 place de la Mairie
23700 AUZANCES
05 19 37 00 39
ca.aubusson-auzances@creuse.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de la Creuse - Maison de l'Economie - 8 Avenue d'Auvergne - CS 60089 - 23011 GUERET cedex -
Tel : 05 55 61 50 00 - Fax : 05 55 52 84 20 - accueil@creuse.chambagri.fr

L'action sanitaire ensemble

GDS Creuse

LE SANITAIRE NOTRE MÉTIER À VOTRE SERVICE

GARANTIES ET IMAGE DES ÉLEVAGES

Qualifications, Appellations,
Suivis négatifs de cheptels
Image des élevages

LUTTE CONTRE LES MALADIES CONTAGIEUSES

Suivi sanitaire approfondi
Conseil technique collectif et individuel

MUTUALISME

Aides aux visites et aux analyses
Fonds de solidarité
Assurances prophylaxies

INFORMATION

Maîtrise des risques sanitaires
Réunions - Formations
Documentation - Site internet

Renforçons notre coopération pour un troupeau sain, sûr et rentable

GDS Creuse - 26, rue Alexandre Guillon - BP 201 - 23004 GUERET CEDEX
Tél. 05 55 52 53 86 - Fax : 05 55 52 68 43 - gds23@reseaugds.com
www.gdscreuse.fr

Ma première Assemblée Générale de l'Amicale, souvenirs du 7 mai 1966

En commençant cet article, je voudrais rendre hommage aux personnalités citées ci-dessous, car la plupart d'entre elles sont aujourd'hui décédées. Nous devons l'existence même de notre Amicale à certaines d'entre elles, qui lui ont permis de traverser des périodes difficiles, notamment la « période de guerre ».

Le 20 avril 1966, Mr Guyonnet, surveillant de l'époque pour l'étude du soir, nous fait part de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Elèves qui doit se tenir au Lycée le samedi 7 mai. Après diverses hésitations, nous sommes environ une dizaine sur les trois classes sortantes à lever la main pour participer à cette Assemblée et au banquet. A compter de cette date, j'ai toujours versé régulièrement ma cotisation même lorsque je ne participais pas au banquet.

Que de chemin parcouru depuis ce 7 mai 1966 ! Hélas, certains ne sont plus parmi nous. Les vicissitudes de la vie nous ont dispersés loin les uns des autres. Cette Assemblée est donc gravée dans ma mémoire.

C'est au premier étage du bâtiment d'origine, dans la « grande salle d'étude» que va se dérouler la réunion.

Une fois tout le monde en place, c'est devant une salle comble d'environ 80 personnes, que le Président de l'époque Mr Armand Aufaure ouvre les débats. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents et à tous les anciens présents.

Il s'empresse de nous présenter le nouveau directeur Mr Jean Rubin venant de la Moselle.

Il salue ensuite la présence de : Mr Guérin, professeur très attaché à notre Amicale, de Mr Marcel Duclosson ancien professeur, cheville ouvrière de l'Amicale, trésorier de 1929 à 1969, un record, en traversant des périodes difficiles, de Mr Marcel Arnaud, maire et conseiller général d'Ahun.

Il présente ensuite les excuses de : Mr Saumet, ancien professeur, de Mr Auguste Mayot, responsable de la vacherie, ancien secrétaire de l'Amicale, victime d'un accident du travail, de Mr Joseph Brisset, ancien chef de pratique horticole, pionnier de l'organisation du jardin et auteur de nombreuses chansons. Mr Armand Aufaure donne lecture d'une lettre de Mr Brisset « 40 ans après », au sujet de l'emplacement du futur stade qu'il avait déjà prévu dés la construction de l'Ecole.

Une discussion s'engage ensuite entre les anciens de la première heure et Mr Jean Rubin qui nous présente les agrandissements des années 1970. Le rapport financier « adopté à l'unanimité » est suivi du renouvellement des administrateurs.

L'Amicale décide d'offrir les mêmes prix que l'année précédente, à savoir :

- prix du meilleur camarade
- 1er prix de zootechnie
- 1er prix d'agriculture
- 1er prix de français

Après des discussions fructueuses sur le devenir de l'Etablissement, la Président lève la séance et invite les participants à descendre se recueillir dans le hall du vieux bâtiment, devant la plaque des anciens élèves morts pour la France.
A 18 heures, nous nous retrouvons environ 120 personnes au réfectoire où sera servi le succulent banquet concocté par l'Hôtel Coursaget d'Ahun. Après l'apéritif, les discussions vont bon train, avec quelques camarades nous nous retrouvons à table avec des anciens dont le souvenir reste gravé dans ma mémoire : Mrs Raoul Glomot et Antoine Vernaudon des promotions 1926/1928, Armand Aufaure 1933/1935. Puis vient le tour des conteurs d'histoires, dont le plus célèbre est le maire d'Ahun, Marcel Arnaud avec

« le petit bois de Chaville », sans oublier Mr Guérin avec des récits un peu plus crus. Pour terminer, à l'heure du café, on entonne des chansons de l'Ecole : « étoile radieuse », « allez Defumade ».

Après le café, les alcools et les liqueurs, alors que les chansons retentissent dans le réfectoire, il est environ 22 heures et les anciens se lèvent les uns après les autres pour rejoindre le traditionnel bal public sous parquet-salon, dressé à coté de la futaie de chênes. Nous nous retrouvons entre jeunes garçons, avec les filles que nous rencontrions le dimanche à Ahun, puisque nous étions internes. Il faut dire qu'à l'époque l'Ecole n'était pas mixte, et préciser que si un garçon était vu en compagnie d'une fille, c'était la mise à la porte immédiate.

Nous participons à quelques danses entrainés par les plus anciens, jusqu'à 1 heure du matin. Il faut reconnaitre que ces « anciens de la première heure » mettaient beaucoup d'ambiance.

Puis arrive l'heure du retour, est c'est un ancien de la promotion 1937/1939 Mr René Legris, négociant en engrais et produits du sol, qui me ramène vers le domicile parental, à plus de 40 km, dans sa 2CV fourgonnette bleue de 1959.

A partir de ce jour, j'ai régulièrement assisté aux Assemblées Générales jusqu'en 1978, date à laquelle mes obligations professionnelles sur la ferme me prenaient beaucoup de temps. J'ai repris ma participation en 2012, au moment de la retraite, mais j'ai toujours acquitté ma cotisation depuis 1966 !

J'invite les jeunes à faire de même, afin que cette Amicale aujourd'hui nonagénaire perdure le plus longtemps possible.

A la prochaine Assemblée Générale !

Gérard Pradeau 1963/1966

Banquet 7 mai 1966
****

Cornet de jambon
Saumon sauce crevette
Bouchée à la reine
Bouquetière de légumes
Cœur de filet de bœuf
Salade
Plateau de fromages
Pâtisseries assorties
Corbeilles de fruits
Café – Liqueurs
Hôtel Coursaget - Ahun

Effectifs des promotions sorties en 1966
****

Techniciens Agricoles : 18
Promotion Régionale : 11
Agents techniques : 12
Cycle Court : 8

Soit un total de 49 élèves

Membres du Bureau 7 mai 1966
****

Président : Aufaure Armand
Vice-présidents : Chabredier Fernand, Redouté Guy
Secrétaire : Lesage René
Secrétaire-adjoint : Peurot Jean
Trésoriers : Duclosson Marcel, Mayot Auguste
Membres : Baquier Maurice, Guyonnet Bernard, Gaumet Jean, Glomeau Raoul, Guittard Gaston, Jolly André, Labussière René, Mathurin Daniel

Encarts extraits du Bulletin des Anciens Elèves de 1966

Notre ministère de l'Agriculture, grand et petit à la fois, mais près de nous….

C'est Gambetta qui a créé par décret le Ministère de l'Agriculture le 14 novembre 1881, en le dissociant de celui du commerce.

Cette dénomination a varié au gré des délimitations de son périmètre d'intervention qui est redéfini chaque fois par le pouvoir politique. Parmi les appellations on a vu : Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement ; Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire ; pour se stabiliser depuis 2012 en Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Selon les gouvernements, un ou deux secrétaires d'Etat ont parfois été associés au Ministre. Depuis 2014, le ministre assume seul l'ensemble des responsabilités de son ministère suite à la non-reconduction du secrétaire d'Etat à l'Alimentation.

Sous la Cinquième République, 27 ministres se sont succédés avant la nomination de M. Stéphane Le Foll en mai 2012.
Parmi les noms les plus emblématiques, l'histoire récente retient Jules Méline, Henri Queuille, Pierre Pflimlin, Edgard Pisani, Michel Rocard, Jacques Chirac. Bien d'autres seront à rajouter à cette courte liste.

Les actuelles attributions du ministre de l'agriculture sont au nombre de 7, elles sont détaillées dans le décret présidentiel du 16 avril 2014.
En effet le ministre actuel est chargé de définir les politiques en matière : d'enseignement agricole et de la recherche agronomique, de la santé appliquée aux végétaux et aux animaux, de la promotion de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires, de la protection sociale relative aux exploitants et aux salariés agricoles.

Il est associé à d'autres ministres pour l'élaboration des politiques en faveur du monde rural, de l'agroalimentaire et de la qualité, de la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires.
Il intervient également dans les négociations européennes et internationales.

Globalement le ministre prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois. Il intervient dans la mise en œuvre d'autres politiques comme celles de l'alimentation, du redressement productif, du numérique, de la santé.

On remarquera que l'animation et la définition de la politique en matière d'enseignement figurent en tête de la liste ses nombreuses attributions.
Le ministre a autorité sur l'administration centrale qui est restructurée en 3 directions générales : la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, la Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises, la Direction Générale de l'Alimentation ; un secrétariat général et un conseil général qu'il préside, et à qui il confie des missions d'audit et de conseil. Pour préparer ses décisions et ses interventions, comme dans chaque ministère, le ministre s'appuie sur le travail de la douzaine de conseillers de son cabinet qu'il a choisis dés sa nomination.

Les ressources humaines sont constituées de fonctionnaires titulaires ou contractuels et d'agents employés en CDD qui travaillent à Paris, en province (départements, régions) au sein des services déconcentrés (DDT, DDCSPP, DRAAF). Certains sont affectés à l'étranger dans les ambassades ou dans

les organismes de représentation permanente (Union européenne, ONU).
Ils sont d'origine et de formation très diverses : ingénieurs, vétérinaires, techniciens, administrateurs, juristes, informaticiens, enseignants …
D'après le bilan social 2014 du ministère, 31947 personnes étaient dénombrées, dont 15506 affectées à l'enseignement technique, et 2759 à l'enseignement supérieur, 1952 travaillent en administration centrale et 6347 dans les DRAAF et DDT. Le nombre total d'agents baisse régulièrement depuis ces dernières années passant ainsi de 40393 en 2005 à 31947 en 2014.

A ces chiffres il faudrait rajouter les personnes, qui travaillent au sein des établissements publics placés sous tutelle du ministère comme FAM, le GNIS et ceux dont la tutelle est partagée avec d'autres ministères comme l'INRA, l'ANSES, le PMU, l'ONF, l'IRSTEA, etc. ...
Les modalités de recrutement des agents du ministère sont complexes, elles sont exposées dans le site « agriculture.gouv ».

Le budget 2016 du ministère est doté de 4,5 milliards d'euros ainsi répartis :

Domaines	Dotation en % du budget total
Enseignement technique agricole	31
Economie et développement durable de l'agriculture et des territoires	29
Soutien aux politiques de l'agriculture	15
Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation	11
Enseignement supérieur et recherche agricoles	7
Forêt	7

On notera la place de leader du budget de l'enseignement technique agricole tout en le comparant (avec un peu d'audace) au budget de l'éducation nationale qui est 40 fois plus élevé !

Il faut remarquer, sans aller dans le détail, que le secteur agricole français bénéficie également d'autres masses budgétaires comme celles de l'Union Européenne pour la PAC à hauteur de 9,7 milliards d'euros, des allégements des charges sociales et fiscales prévues dans le pacte de responsabilité pour 1,7 milliards.

Notre ministère est à taille humaine, ses agents travaillent à proximité des forces vives de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
Ils ont beaucoup de tâches exaltantes comme celles d'enseigner, de chercher, d'accompagner les projets et de préparer en partenariat les négociations de la PAC ; mais ils doivent aussi être les garants du respect des règlements.
Espérons que ce ministère, en dépit de la baisse du nombre d'agriculteurs, ne soit pas écartelé entre plusieurs ministères.

André ALANORE

BTAG 1969-1972

Au 78 rue de Varennes l'Hôtel de Villeroy héberge le ministère de l'agriculture, dans le 7ème arrondissement de Paris

Photo : Xavier Remongin/Min.agri.fr

CCBE
CREUSE CORREZE BERRY ELEVAGE
36 Avenue de la gare 23140 PARSAC
05 55 41 15 00 www.coop@ccbe.fr
COMMERCIALISATION DE TOUT VOTRE BETAIL
ACTEUR DE L'ORIENTATION DE LA PRODUCTION
ACCES AUX NOUVEAUX MARCHES
Une pertinence technique
Une ouverture permanente sur l'avenir

NEW HOLLAND
AGRICULTURE
Fontvielle
depuis 1935
Concessionnaire de machines agricoles
Revendeur Fioul et GNR
FONTVIELLE S.a.s.
23110 EVAUX LES BAINS
Depuis 80 ans à votre écoute
23110 EVAUX LES BAINS
Tél 05 55 65 52 33
e-mail : commercial@fontvielle.fr

natéa

agriculture

Une équipe pour une passion

CERTIFICATION Services & Conseils Agricoles

VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

Au fil du temps: la race Limousine

En préambule, rendons hommage à notre grand visionnaire sur la race bovine Limousine, que fût Monsieur Louis de NEUVILLE. Au fil des ans, il est devenu l'ambassadeur planétaire de la race Limousine. Président du herd-book mondial, il fût à l'origine de la naissance du pôle de Lanaud, à Boisseuil, en Haute-Vienne, avec le soutien inconditionnel de Robert SAVY, président de la Région Limousin et Jean NOUVEL, architecte.

La survie de la Limousine: c'est lui. Durant plus de 40 ans, il s'est imposé comme un visionnaire guidé par un seul but : l'essor de la race bovine Limousine. Louis de NEUVILLE a inscrit son nom en lettres d'or dans l'histoire de la race.

Louis de Neuville 1930/2013

Une race menacée d'extinction

Dans les années 60, avec une poignée d'éleveurs, il contribue à la sauvegarde de la Limousine, menacée d'extinction.

En 1958, cet ingénieur agronome diplômé de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Montpellier s'insurge contre un technocrate du Ministère de l'Agriculture qui voulait sacrifier la Limousine pour la fusionner avec d'autres races du sud-ouest : Garonnaise, Blonde d'Aquitaine et Blonde du Quercy.

En 1966, il met en place un volet international de son plan de développement et commence à sillonner le monde, à la recherche de nouveaux marchés. Il compte 8 tours du monde à son actif. Il prend une poignée d'animaux et affrète un bateau pour se rendre en Argentine, puis au Texas, en Uruguay, aux U.S.A, au Canada et en Angleterre.

Aujourd'hui, la belle rousse est présente dans 80 pays.

En 1973, il créée le Conseil International Limousin qui se réunit tous les 2 ans, de pays en pays.

Président du HBL, Herd-book Limousin, de 1974 jusqu'en 1991, Président fondateur d'Interlim et de France Limousin Sélection, il a été à l'origine du Label Rouge Blason Prestige.

La station de Lanaud, joyau de la sélection

Son œuvre majeure restera la création de la station nationale de qualification de Lanaud, unique au monde, qui abrite chaque année 700 mâles reproducteurs évalués génétiquement.

Ce site, joyau de la sélection fût conçu par l'architecte Jean NOUVEL, et financé en partie par la région Limousin sous l'impulsion de son président Robert SAVY.

Puis pour clore cette remarquable carrière, Louis de NEUVILLE occupait les fonctions d'expert en élevage auprès d'une université de Pékin.

La Limousine, 1ère race au monde

Dans les années 60, l'augmentation des effectifs de la race limousine fût de 50% en 15 ans, avec aujourd'hui 1 million de vaches : 2ème race en France.

Au salon de l'agriculture en 1991et 1992, la Limousine s'octroya la 1ère place au Trophée Qualité Viande lors d'une dégustation à l'aveugle.

Le rendement en carcasse avoisine les 62 à 65%. Les animaux peuvent être valorisés à tout âge: veaux de lait sous la mère, veaux de Lyon et de St Etienne, taurillons, génisses et vaches grasses.

Parmi ses autres qualités, il faut citer: sa rusticité, ses qualités maternelles, sa facilité de vêlage (98% de vêlages faciles), ainsi que 3 labels regroupés sous la marque Blason Prestige.

Pour ces raisons, la Limousine est devenue la 1ère race au monde parmi toutes ses concurrentes à fort potentiel en production viande.

En 1980, en Creuse, ne fleurissent dans nos pâtures qu'une multitude de pâquerettes blanches. Aujourd'hui, le touriste averti, au dédale de ses promenades pourra se rendre compte que la belle rousse s'est implantée un peu partout. Cette expansion ne s'est pas limitée aux confins de la Creuse, car la Limousine présente dans toute la France, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, a conquis l'Europe, puis une partie des autres continents, quelles que soient les différences climatologiques, froid ou chaleur, du Zimbaoué aux plaines de l'Oural en passant par les Amériques.

Des qualités d'élevage et bouchère exceptionnelles

Pourquoi cette implantation spectaculaire? Grâce à toutes les qualités intrinsèques de la Limousine déjà évoquées sans oublier ses remarquables qualités bouchères : viande tendre, colorée, juteuse, sapide, persillée, avec une carcasse à haut rendement dû à la finesse de l'os.

Une implantation explosive au Brésil

Là-bas, les professionnels de l'élevage se sont vite rendus compte que leur race locale : la Zébu Nellore de petit format devait être améliorée, par croisement industriel pour augmenter le poids de carcasse d'environ 100 kg, avec des coûts de production semblables.

D'abord, ils ont introduit des reproducteurs charolais, ce qui fût un échec à cause d'une mauvaise adaptation au climat chaud et humide. Puis ils firent un 2ème essai avec la Limousine et ce fût un véritable succès, car les mâles limousins possèdent une très bonne libido, compatible avec le cycle ovarien court de la Zébu Nellore.

Le croisement industriel fit son chemin à vive allure et ainsi le poids de carcasse passa de 300 à 400kg rapidement, grâce aux techniques d'élevage très pointues des éleveurs brésiliens : inséminations artificielles et transplantations embryonnaires.

En concours modèles et allures, la Limousine d'origine française a très vite supplanté ses concurrentes d'origine américaine ou canadienne de couleur de robe rouge ou noire.

Cet exemple concret de réussite d'exportation, on le doit à tous nos éleveurs-sélectionneurs, qui peuvent être fiers de leur génétique, sans oublier évidemment le grand ambassadeur de la race limousine que fût Louis de NEUVILLE.

Quelques mots sur mon expérience, vécue sur une période de 30 années dans l'est de la Creuse

Pourquoi j'avais décidé d'élever des Limousines sélectionnées dans ce coin de Creuse, réservé à cette époque exclusivement à la Charolaise ?

L'exploitation que je venais de reprendre en fermage, située aux confins des Combrailles, se prêtait pleinement à la pratique de l'élevage en plein air intégral avec des sols porteurs, et la présence de nombreux abris naturels: taillis, boqueteaux d'épineux, haies vives de houx…

Ayant étudié minutieusement les qualités maternelles et de rusticité de la Limousine, ma décision sur le choix de cette race a été irrémédiable, et après plusieurs années d'expériences, j'étais assez fier de ma réussite.

Sur 1/4 de siècle, je peux citer quelques chiffres et critères significatifs:

- Sur une moyenne annuelle d'une cinquantaine de vêlages, ont été réalisées : 3 césariennes et 4 renversements de matrice, avec 0% de veaux morts en période de vêlages hivernaux malgré le froid et la neige, abondants dans les années 80.
- D'autre part, très peu de diarrhées natales et de grippes ont été décelées sur l'exploitation. J'avais donc considéré les vaccinations préventives sans intérêt, de même pour l'entérotoxémie, avec de gros avantages financiers et de manipulation.

J'ai fait également partie du groupe d'éleveurs ayant pratiqué la première sélection du gêne sans cornes, avec quelques déboires à l'époque !!!

J'ai poursuivi ma sélection basée sur l'ensemble de ces critères, ce qui s'est traduit par une assez belle réussite sur le plan commercial, soit aux ventes de Lanaud, soit à l'export vers le Brésil.

DURON Jean-Marc 1963/1966

Génisse Limousines, Lycée Agricole d'Ahun

SA CADRAN L'EMPEREUR D'USSEL

LE RESTAURANT

Ouvert du lundi au Vendredi midi

Vente de bovins, tous les mardis à partir de 10h

Retrouver une ambiance de foire avec marchands et éleveurs

Le Marché au Cadran est une vente aux enchères montantes de Bovins (race Limousine principalement) par lot ou à l'unité, les éléments de la vente étant affichés sur un grand écran.

UN MARCHE AU CADRAN EN VISIO-VENTE EST EN TRAIN DE VOIR LE JOUR.

L'idée est de relier le champ de foire de Chénerailles (Creuse) au Marché au Cadran d'Ussel. Une démarche dont l'efficacité se traduira par l'utilisation à distance d'une structure modernisée existante par les éleveurs creusois.

La vente au Cadran s'effectuera à distance, permettant aux acheteurs de voir les animaux en vidéo, de miser, de voir les enchères monter et de conclure la vente dans des conditions comparables à celles du marché d'Ussel.

Z.I de l'Empereur — Tel : 05.55.72.12.06

19 200 USSEL — www.cadran-ussel.com

Sortie n° 23 de l'autoroute A89 — Fax : 05.55.94.11.06

FAYETTE SARL

charpentes - couvertures - bâtiments agricoles - menuiseries

Tél : 05 55 62 47 25 - Fax : 05 55 62 31 21 fayette2@wanadoo.fr

MOLLES - 23150 AHUN

Les Syndicats de Rivière un coup d'épée dans l'eau ?

A vouloir trop bien faire pour que nos rivières retrouvent leurs fonctions initiales, on en oublie l'essentiel, la qualité de l'eau.

Voilà déjà un certain nombre d'années, des communes, ayant pour point commun leur rivière et ses affluents, ont décidé de s'unir pour former un Syndicat pour palier aux carences des propriétaires riverains n'assurant pas l'entretien des rives, à savoir couper et dégager les arbres morts afin d'empêcher les embâcles, donc l'écoulement normal du cours d'eau.

L'Agence de l'Eau du Bassin Loire - Bretagne est pourvoyeur de fonds pour environ 50 % des moyens nécessaires à la création de ces Syndicats, les 50 % restants étant abondés entre 30 % à 40 % par la Région et le Conseil Départemental, les Communes riveraines pour 10 %, au prorata de leur longueur de rives et du nombre d'habitants.

Il a fallu créer le Conseil Syndical, organe responsable de la gestion, lequel peut être constitué de deux délégués par commune (issus du Conseil Municipal), ces délégués élisant un président et un ou deux vice-présidents.

Il faut ensuite recruter un technicien de rivière ainsi qu'une secrétaire. Donc deux salaires à financer, plus les indemnités pour le président, voire ses adjoints. Bien sûr, le technicien va devoir être dédommagé de frais de déplacement ou être équipé d'un véhicule. Je vous laisse imaginer le budget annuel nécessaire au bon fonctionnement de notre Syndicat.

Parlons maintenant des objectifs. Si à l'origine, le but était de faire en sorte que les rives soient correctement entretenues, soit en sollicitant directement les propriétaires riverains, soit en faisant faire le travail par des entreprises facturant au Syndicat, lequel refacture aux riverains, il en ressort que le financeur principal a fait part de ses exigences dans ces objectifs, à savoir privilégier la qualité de l'eau.

Objectifs louables mais extrêmement difficiles à atteindre :

. Restauration de la ripisylve (végétation des rives),

. Abattage et replantation d'essences plus nobles que le peuplier,

. Restructuration des rives et modification de l'écoulement de l'eau, ayant pour but essentiel l'oxygénation afin de limiter le phénomène d'eutrophisation (opacité de l'eau),

. Restaurer la continuité de l'écoulement en supprimant les seuils qui empêchent la migration des poissons.

Personne ne penserait à remettre en cause de tels objectifs, tellement ils sont empreints d'une grande logique et de bon sens, sauf si l'on pense que nous avons "mis la charrue avant les bœufs". Car dépenser des sommes folles dans des travaux lourds : tels que le déversement de pierres dans le fond des ruisseaux pour créer des zones d'accélération favorable à l'oxygénation, dans la destruction de petits ouvrages empêchant les migrations et favorisant l'eutrophisation par la stagnation.

Faire de telles dépenses (des dizaines de milliers d'euros), c'est indispensable pour avoir des résultats. Mais nous pouvons être dubitatifs car, dans le même temps, le Syndicat d'Assainissement nous informe que moins de 50 % des dispositifs individuels sont efficaces et qu'entre 20 à 30 % sont quasi inexistants ou inefficients ; ce qui signifie en clair qu'il existe encore un habitat individuel, isolé ou en hameau, en tout cas non relié à un

réseau d'assainissement, se déversant directement dans nos ruisseaux et rivières; c'est un fait.

Combien de zones commerciales, artisanales, voire industrielles voient leurs eaux pluviales aller directement à la rivière, sans bassin de décantation parce que cela n'était pas obligatoire à leur création ?

Tout cela annihile tout ce qui peut se faire au niveau du Syndicat de Rivière.

Le Syndicat d'Assainissement ne peut que constater les carences et, au final, les moyens coercitifs sont inefficaces lorsque les habitants n'ont pas les moyens de réaliser ces travaux d'assainissement ; de même pour les Collectivités Locales pour la création de bassins de rétention.

Le pourvoyeur de fonds principal étant, aussi bien pour les Syndicats de Rivière que pour les Syndicats d'Assainissement, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, n'aurait-il pas été plus opportun de privilégier et parfaire l'assainissement avant de déverser des camions d'argent publique dans nos ruisseaux et rivières ?

Michel Richard

Les rives de la Manse, prés de Crissé, Indre et Loire

CIRHYO
142 avenue Kennedy
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 64 12 76
Fax. 04 70 05 45 54
cirhyo@cirhyo.fr
Président : Francis LE BAS
Directeur : Gérard DUTOIS

CIRHYO
Coopérative Porcine

Votre partenaire en production porcine

La coopérative CIRHYO en quelques chiffres :

600 adhérents répartis sur une vaste zone d'activité (Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne).

63 000 Truies – 1 250 000 Porcs Charcutiers Commercialisés

60 salariés répartis sur 3 sites : Montluçon (03), Appoigny (89) et Bourg-en-Bresse (01)

Des secteurs performants au service des éleveurs : Technique, Alimentation, Sanitaire et Vétérinaire, Bâtiment, Appro, Génétique, Organisation des ventes.

De nombreuses filières Qualité source de plus-values (Label Rouge, CCP, IGP, Bio).

FORMATION : CIRHYO recrute des salariés d'élevage porcin et projette la mise en place d'une formation spécifique avec l'EPLEFPA d'Ahun

Filière BIO : CIRHYO recherche des éleveurs BIO Naisseur-Engraisseurs

Contact : Roland SERVANT 06 85 03 41 13

Ahun, carrefour de la ruralité

Le thème "ruralité" est devenu très tendance... Notre établissement d'Ahun en fait chaque jour une réalité concrète, aussi bien dans les formations que dans les expériences de terrain. Ce thème est le fil conducteur du 90 ème anniversaire de notre Amicale...

Entretien avec le Directeur, Eric Cazassus et l'un de ses adjoints, en charge de l'exploitation : Laurent Rougier.

Denis Nicolas : *Notre "cher vieux lycée agricole" a bien changé depuis les années 70, où l'enseignement était exclusivement agricole ?*

Eric Cazassus : Pas si exclusif en fait, n'oubliez pas "l'école ménagère", qui se préoccupait déjà des "services domestiques". De tous temps, nos établissements ont cherché à comprendre et à devancer les évolutions du monde rural, au masculin et au féminin. La nouveauté des trois dernières décennies est la multiplication de nos filières, répondant à des changements profonds : aquaculture, gestion de l'eau, puis d'autres, sont ainsi venues s'imposer aux côtés de la partie agricole.

DN *: Quelle est la répartition aujourd'hui ?*

EC : L'agriculture est encore majoritaire avec 40 % des formations, suivie d'assez près par deux filières montantes, à égalité à 25 % : métiers de l'eau et services aux personnes. Enfin, 10 % vont au tourisme et au patrimoine. Nous sommes en cohérence avec l'évolution démographique générale ; cet inéluctable n'a pas toujours été anticipé : dans notre pays, seulement 1,5 % de la population active se consacre à l'agriculture !

DN *: Oui, mais en Creuse, tout de même, nous restons des ruraux !*

Laurent Rougier : Ruraux, oui, mais plus autant agricoles : seulement 7,8 % de nos actifs sont agricoles ! Et les services aux personnes arrivent déjà à égalité à 7,6 % !

EC : C'est ce qui me fait dire que l'agriculture est distincte de la ruralité, même si elle en est une composante importante.... D'ailleurs, l'exode rural n'est plus strictement rural ! C'est un exode "continental" : les populations migrent vers les littoraux.

DN *: Mais on va encore vers les villes ?!*

EC : Au début "des 30 glorieuses", le monde paysan s'est dépeuplé au profit de la ville, mais depuis peu, ce sont les terres intérieures, pas uniquement agricoles, qui se vident en faveur des bords de mer !

LR : Voyez des régions réputées prospères et agréables, comme l'Alsace, dont la population décroît, tout comme le Massif Central. Les vases communicants penchent vers la Bretagne ou les Landes !

DN *: Cet "exode rural-continental" qui nous touche, est-ce une fatalité ?*

EC : Oui...si l'on reste passif !
La campagne conserve des atouts dont elle doit se servir pour imaginer, créer des emplois - des fonctions mixtes, et non un seul poste figé à vie pour chacun !
En milieu urbain, jusqu'ici, les fortes contraintes de déplacement imposent un salarié/un emploi.
Ici, un homme peut tenir deux ou plusieurs postes sur le même territoire, et c'est une nécessité ! Un agriculteur peut être aussi chauffeur de bus ; en général, il dispose du permis PL et évidemment, le cadre régional lui est familier. Ou bien, il peut tenir une ferme-auberge où il vend des productions en direct...

LR : Chacun de ces métiers, pris à part, ne peut constituer un temps complet et nourrir une famille. Cela impose des multi-compétences, et Ahun est bien placé, aussi bien pour former de futurs acteurs que pour initier des expériences-pilotes...

EC : Citons les circuits courts : nous avons innové ; aujourd'hui, c'est encouragé ! On vient même nous solliciter sur d'autres projets. Tout cela est concret économiquement et socialement rentable !

DN *: Et un peu dérangeant ?...*

LR : On ne peut innover, se projeter, sans

avoir à lutter contre les immobilismes ! Mais il est vrai que l'on y consomme pas mal d'énergie...

***DN** : L'établissement subit une concurrence sérieuse, dans la formation vers les nouveaux métiers liés à la ruralité ?*

EC : Pas tant que ça, par exemple pour les services à la personne, la Creuse embauche entre 50 et 60 actifs par an ; or nous diplômons de l'ordre de 45 personnes dans le secteur des assistantes maternelles, accueillants familiaux, etc.

Ahun, carrefour d'une ruralité ouverte et ambitieuse

***DN** : Vous vous insurgez contre une "ruralité d'assistanat" !*

EC : En effet, mon principe est empirique : "aide-toi, le ciel t'aidera !"
Dans le monde rural de demain, l'agriculteur est bien placé ; il est au cœur d'innovations dans le travail (depuis longtemps, CUMA, GAEC... puis groupements d'employeurs). Mais beaucoup d'activités, de techniques, de réseaux sont à inventer, au service et sur le territoire, ou bien à exporter. Evidemment, l'incontournable est la connexion ! L'agriculture doit rester en avance. Notre réalité sera numérique ! L'équilibre ville / campagne commence là...

LR : Le plan numérique à été lancé sur notre établissement il y a déjà dix ans !
Rester en lien avec le monde et avec son "voisin" - pas si proche. La couverture internet est une chance pour se parler à distance, faire émerger des projets, les mener à bien, des activités quasi-urbaines ... la vie rurale, le calme, le non-stress en prime ! La réussite du télétravail en est une brillante illustration. Au départ pourtant, on ne donnait pas cher de ce nouveau mode de vie active.

***DN** : Notre monde rural a des atouts, mais aussi quelques handicaps ?*

EC : Commençons par le positif, pour la Creuse :
- position centrale d'un carrefour géographique et historique,
- réseau routier en réel progrès, distances longues, mais sans grosses difficultés,
- coût de la vie attractif,
- sécurité des personnes et des biens en général ; cela devient très enviable !
- qualité de vie incontestable...

En revanche, l'éparpillement et la mixité de la population, la taille des activités et entreprises imposent une solidarité globale de la nation. La ville a des besoins élevés en sécurité, qu'heureusement nous ne subissons pas. Pour la connexion, nous comptons sur "le ciel" ! Les zones blanches, qui seraient techniquement réparables, créent un vrai déséquilibre ville/ campagne.

***DN** : Comment voyez-vous les nouvelles générations de ruraux ?*

EC : Pour innover, projeter, ils doivent d'abord "aller voir ailleurs" ! S'imprégner de modernité, d'autres cultures, d'autres peuples, apprendre à s'ouvrir aux idées, aux réalisations de lointains collègues. Qu'ils en reviennent plus ouverts, plus confiants, plus "entreprenants"...En résumé, des jeunes moins formatés, moins dépendants de l'expérience uniquement acquise sur place. C'est leur intérêt personnel, c'est l'intérêt de tous pour l'avenir des territoires !

***DN** : En fait, qu'ils apprennent aussi à apprendre !*

LR : Oui, qu'ils découvrent par exemple une filière technique et économique dans son entier ! Depuis des décennies, nos veaux sont exportés et finis dans la Plaine du Pô... Combien d'exploitants creusois sont-ils allés voir là-bas comment on valorise leurs veaux ? Sans parler de la difficulté récurrente qu'en bons Français, nous avons avec les langues ! Apprendre des autres et d'ailleurs, ça commence là...

EC : La ruralité sera avant tout une bataille psychologique. Notre naturel est de reporter les adaptations, les changements, voire les innovations : nous sommes frileux ! Or la ruralité sera interconnectée, mais également exigeante pour l'individu : nous sommes mieux équipés que jamais, mais quel intérêt si c'est pour se conformer à des schémas

ancestraux, désormais inadaptés ? Les recettes et les comportements hérités sont une faiblesse face aux innovations. La ruralité a besoin de tous ses atouts pour survivre face à la tentation de la ville et des littoraux.

***DN** : Mais doit-on nécessairement brusquer les gens pour qu'ils avancent ?*

EC : Surtout pas : devant ces défis, il est vital qu'ils soient acteurs des changements qui touchent leur quotidien, leur vie. Pour être acceptées puis diffusées, les évolutions doivent émerger du territoire. Un même projet peut inéluctablement échouer, s'il est porté par des "étrangers», indifférents et ignorants du contexte local. Aider, à l'éclosion de ces projets, à leur maturation. Ne pas imposer un modèle, ni un rythme, quels que soient nos bouillonnements !

***DN** : Concrètement, pour l'EPLEFPA d'Ahun ?*
EC : Former des leaders, des cadres locaux, donc privilégier les formations longues.
Des cadres qui sauront piloter les actions dans les filières agricoles, et de plus en plus, hors agriculture. C'est une tendance de fond : en Creuse, pour trois départs à la retraite d'agriculteurs, une seule installation ! Pour autant, la composante agricole restera essentielle chez nous... Faire fonctionner à plein les ressources non délocalisables, par exemple le tourisme, et trouver un équilibre entre cette manne potentielle et notre tranquillité. Mobiliser et optimiser les énergies autour de projets solides aux plans technique, économique, social, humain... Car il faut dépenser chez nous, plus d'énergie qu'ailleurs, vu la complexité des situations, la mixité des métiers, les verrous traditionnels, la dispersion des hommes.
Ces cadres et ces acteurs devront trouver des alliances public/privé, ici ou ailleurs. Le mot "subvention" sera secondaire dans leur dictionnaire ! Inutile de réinventer les outils, apprendre à s'en servir différemment.
Accepter d'être laboratoire d'idées ; au final pour notre ruralité plus ouverte, plus diverse, plus solidaire, des valeurs ajoutées en tous points : économie, emploi, vie du territoire...

***DN** : Il me semble que l'on n'a pas encore mentionné notre "dada" commun : la communication.*

Savoir faire sans le faire-savoir est un gâchis ! Il n'est pas dans nos traditions rurales de communiquer ; d'autant moins que nous représenterons une part très minoritaire de la population. La tentation du repli sur soi serait contre-productive quand déferle un flot d'informations par ailleurs. Nous avons des contenus cohérents et intéressants à faire connaître, et les moyens existent ! L'importance de la ruralité et des territoires ne fait aucun doute dans les grands équilibres au sein de la nation...
Notre nouvelle grande région « Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes » l'a bien compris en créant une Vice-présidence dédiée à la ruralité !

Entretien Denis Nicolas, 1967/1970

L'Amicale remercie Eric Cazassus et Laurent Rougier, d'avoir bien voulu répondre à nos interrogations.

L'AGRICULTURE

ET NOUS...

POUR LES AGRICULTEURS, DANS LA CREUSE, DES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS À VOTRE SERVICE.

Quels que soient vos projets : financer vos investissements, assurer votre activité, gérer votre trésorerie, sécuriser votre revenu,… le Crédit Mutuel est là.

S'engager à vos côtés, c'est la nature de notre banque.

Vos interlocuteurs :

Elise THIBAUD, La Souterraine - ✆ 06 30 80 06 45
Ghislain PRUCHON, Guéret - ✆ 06 82 89 05 00
Jérémy BERARD, Bourganeuf - ✆ 06 83 22 41 94

Crédit Mutuel

Caisse Régionale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest - Siren 870 800 299 RCS Nantes.
46, rue du Port Boyer, BP 92636, 44326 Nantes Cedex 3.

EPLEFPA D'AHUN - PROMOTIONS SORTANTES 2016

LYCEE

BTS 2 ACSE - Analyse et Conduite des Systémes d'Exploitation

ASSELOT	Corentin	Le Mont	23110	RETERRE
BERNARD	Agnès	17 Lerchy	23300	ST MAURICE LA SOUTERRAINE
BOUSSARDON	Antoine	18 La Coustière	23300	ST AGNANT DE VERSILLAT
BUSSIERE	Soléne	Beaumont	23700	CHARRON
CHADEYRON	Cristal	Route des Fades	63770	LES ANCIZES COMPS
CHAZAL	Mathieu	19 Quioudeneix	23200	NEOUX
CHEFDEVILLE	Mathieu	Chez Brillaud	23260	ST BARD
DAUBY	Lolita	17 La Roche	87190	ST LEGER MAGNAZEIX
DELARBRE	Céline	95 rue de Beaumont	23500	FELLETIN
DUMONTEIL	Alexandre	Le Monteil	23200	LA CHAUSSADE
GERBAUD	Guillaume	9 Chatenet	23290	ST ETIENNE DE FURSAC
GOURINET	Angélique	Le Vert	23120	VALLIERE
HENRYS D'AUBIGNY D'ESN	Eloi	Domaine De Beauregard	23110	ST PRIEST
MALASSENET	Benoît	12 Route des Chevrions	36400	LE MAGNY
MAURINET	Mathilde	4 La Barre	23130	ST JULIEN LE CHATEL
NORE	Benjamin	Le Monteil d'en Haut	23110	EVAUX LES BAINS
PASINI	Mélanie	30 Rue Sylvain Blanchet	23000	GUERET
RIMAREIX	Benjamin	Les Creux	23130	PUY MALSIGNAT
SERRURIER	Estelle	Fougerol	63640	CHARENSAT

BTS 2 AQUA - Aquaculture

ANDRIEUX	Alexis	13 Avenue Emile Zola	19100	BRIVE LA GAILLARDE
BARDET	Guillaume	1 Bis Le Paincourt	87160	ST SULPICE LES FEUILLES
BICAN	Laure	21 rue des Erables	40220	TARNOS
BUISSON	Quentin	34 Rue Eugène Leroy	33660	ST SEURIN SUR L ISLE
DEGLANE	Joffrey	La Clautre	87200	ST MARTIN DE JUSSAC
ISLAME	Samiondine-Ben	33 Avenue Gambetta	23000	GUERET
LABAT	Thomas	280 chemin du Hourn	40180	ST PANDELON
LASSERRE	Antoine	96 Rue Daniel de Cosnac	19100	BRIVE LA GAILLARDE
MOREAU	Benjamin	Le Pavillon	24700	MONTPON MENESTEROL
PARACHAUD	Léoric	5 Rue du Grand Bois	87220	FEYTIAT
ROY	Kévin	3 Bis Impasse du Rouchou Bas	19360	MALEMORT SUR CORREZE
SARTI	Mathieu	Les Mauriots	03380	QUINSSAINES

BTS 2 GEMEAU - Gestion et Maitrise de l'Eau

AKOLLY CHUET	Modeste	63 Rue Joseph Besson	03630	DESERTINES
ANZILAINE	Yasser	Résidence Le Peylet	23150	AHUN
BERTOSSI	Quentin	Le Bourg	23150	LAVAVEIX LES MINES
BILLON	Elodie	49 Route de Chez Roger	87700	ST PRIEST SOUS AIXE
BOISSIERE	Adrien	Maison Jeanette	24140	DOUVILLE
BOURGON	Amandine	5 Rue de Surville	38550	LE PEAGE DE ROUSSILLON
DESCHATRETTES	Maxime	Bourdelles	63780	ST GEORGES DE MONS
DUVAL	Quentin	29 Rue Mozart	87410	LE PALAIS SUR VIENNE
FERREIRA	Romain	Le Pouthier	03300	LA CHAPELLE
FOUCART	Romain	28 Rue Grande	23220	BONNAT
GARNIER	Guillaume	Le Haut-Tour	87210	ST SORNIN LA MARCHE
GAUTHIER	Kévin	660 Route de Fontaines	41250	TOUR EN SOLOGNE
LAMBERT	Guillaume	31 Rue Dupuytren	87620	SEREILHAC
MARINO	Thomas	30 avenue de la Nouère	16730	LINARS
MARQUET	Alban	1 Rue Jacques Brel	87800	NEXON
MOUO	Mounir	122 Cité Le Mas	87500	ST YRIEIX LA PERCHE
PHILIPPON	Morgane	8 Route de St Amand	03360	BRAIZE
ROUCHON	Arnaud	14 Lotissement Marlaud	23130	CHENERAILLES

TERM BAC PRO AQUA - Aquaculture

BENOITON	Christopher	4 Allée D'heurtebise	36500	BUZANCAIS
BONNICHON	Quentin	Grandvaux	03380	HURIEL
BONNIN	Jérémy	18 Route Du Bois De Moulin	86240	SMARVES
COUDERT	Thomas	Les Villards	23430	ST MARTIN STE CATHERINE

KANVOISCHER	Yohan	10 rue de la Semme Morterolles	87250	BESSINES SUR GARTEMPE
LAMBERT	Benjamin	3 Rue du 7/8ème	23000	GUERET
SACCARDI	Tom	2 Le Désert	87510	PEYRILHAC
SARCOU	Yoann	Dignac	19350	CONCEZE
VIDONI	Jordan	1 rue André Lwoff	86320	LUSSAC LES CHATEAUX
VILLEQUENAULT	Sébastien	56 Route de Nançay	18380	PRESLY

TERM BAC PRO CGEA - Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

AUCLAIR	Valentin	Peuroche	23300	LA SOUTERRAINE
BAILLY	Florian	12 Rue des Pommiers	23000	ST LAURENT
BERTHET	Alexis	2 Vavres	23300	ST LEGER BRIDEREIX
BIALOUX	Adrien	52 Rue de Beaumont	23500	FELLETIN
CHABROUX	Alexandre	3 Planchat	23400	ST DIZIER LEYRENNE
COTTON	Benjamin	9 Rue Pierre Cluzet	23000	GUERET
COUEGNAS	Romain	5 Rue des Lilas	23120	VALLIERE
FAURY	Apolline	25 Rue Du Thaurion	23250	PONTARION
FAYARD	Valentin	6 Impasse St Michel	23300	LA SOUTERRAINE
FOUSSADIER	Anthony	Place de l'Eglise	23260	BASVILLE
GIRAUD	Benoit	Le Grand Sou	23270	BETETE
GOURINET	Benjamin	Le Vert	23120	VALLIERE
GUESDON	Jordan	Les Farges	23120	VALLIERE
GUILLOT	Maxime	20, Frédefont	23000	LA SAUNIERE
JALLET	Julien	7 La Faye	23300	ST MAURICE LA SOUTERRAINE
LEDON	Benoit	21 Le Ris	23800	COLONDANNES
PIOLET	Aurélien	La Faye	23480	ST SULPICE LES CHAMPS
POUPY	Olivier	11 Jeansannet	23130	PUY MALSIGNAT
PRUDHOMME	Ludovic	2 Neuville	23290	ST ETIENNE DE FURSAC
RAMOND	Sebastien	15 Le Verger	23300	ST MAURICE LA SOUTERRAINE
RIVAL	Alexis	Les Chaises	23130	ST DIZIER LA TOUR
ROBY	Manon	Mareilles	23150	SOUS PARSAT
ROBY	Damien	19 Chaumeix	23150	ST YRIEIX LES BOIS
RODIER	Nicolas	2 Le Mont	23300	NOTH
TOURAND	Léo	Le Mur	23110	CHAMBONCHARD
VERGNAUD	Alexandre	15, Chatenet	23290	ST ETIENNE DE FURSAC

TERM BAC PRO SAPAT 1 - Services aux Personnes et aux Territoires

BARRET	Lea	1 Le Grand Bougoueix	23800	NAILLAT
BOURIQUET	Antoine	Les Granges	23170	CHAMBON SUR VOUEIZE
BOURON	Sarah	15 Rue de la Côte	87510	NIEUL
BOUSQUET	Sarah	22 Rue de Chénérailles	23150	LAVAVEIX LES MINES
BROCHET	Maurine	57 Neuville	23000	STE FEYRE
DEUX	Natacha	6 Rue René Cassin	87400	ST LEONARD DE NOBLAT
FONTY LEBRETON	Laura	Le Coudert	23700	CHATELARD
GALAMONT	Céline	route des lilas	87340	LES BILLANGES
HENOQUE	Joëlle	FARGES	23200	ST MARC A FRONGIER
HERBERT	Aurelien	Chemin de la vergne	23200	ST AMAND
ISSOUFFE	Assanati	12 Rue Olivier de Pierrebourg	23000	GUERET
JOUAN	Tiphaine	19 Grande Rue	23110	ST JULIEN LA GENETE
LAUSENAZ-GRIS	Tatiana	Le Montfranc	23260	FLAYAT
LEBAS	Anaïs	6 Lascaux	23120	BANIZE
LIVET	Alison	5 Chemin des Perrières	87470	PEYRAT LE CHATEAU
MADI BAOU	Moussilimati	7 Allée Jean Nègre	03100	MONTLUCON
MARI	Farda	Chez SITTI BATOULI Djaannfar	87100	LIMOGES
MARI	Maanfia	17 Avenue du Berry	23000	GUERET
MOULIN	Adèle	12 Bis Chavanat	23000	ST FIEL
PEYROT	Camille	LA PERCHADE	23120	VALLIERE
PICAUD	Anaïs	34 Rue du Cheval Blanc	23230	GOUZON
POUMEROL	Stacy	5, Montarichard	23400	ST DIZIER LEYRENNE
RONTEIX	Marie	Pourcheyroux	23460	ST MARC A LOUBAUD
ROUDIER	Marion	54 Margnat	23500	STE FEYRE LA MONTAGNE
SANTOUIL	Amandine	8 Rue de Tilly	36370	LIGNAC
VEYSSET	Anaïs	14 Route de Blessac	23200	AUBUSSON
VINCENT	Lauralie	5 Teillet	23170	LUSSAT

WLAZLIK	Amandine	10 Rue Quinault	23500	FELLETIN

TERM BAC PRO SAPAT 2 - Services aux Personnes et aux Territoires

BOUDIN	Anaïs	11 Allée De Cherdemont	23000	GUERET
COLAS	Céline	1 Villandry	23380	AJAIN
GAMAIRE	Célia	21 Rue Des battes	87400	SAUVIAT SUR VIGE
HOCHET	Anaïs	8 Chaumont	23220	CHENIERS
LECLAIR	Amélie	15 Pimpérigeas	23120	VALLIERE
MARTIN	Aurore	La Villatte	23500	ST QUENTIN LA CHABANNE
NORE	Emeline	5 La Prugne	23110	ST JULIEN LA GENETE
PISON	Justine	19 Neuville	23380	AJAIN
PLANTELIGNE	Jessica	2 Lot Pré De La Cure	23220	JOUILLAT
POLLA	Aymeric	16 Rue du Patural Blanc	23150	LAVAVEIX LES MINES
SIMONET	Camille	22 route de Clermont	23260	CROCQ
VIAL	Mégane	5 Rue Henri Delannoy	23000	GUERET
WOLTER	Caroline	14, Le Bourg	23140	VIGEVILLE

TERM BAC TECHNO STAV - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

BOUSSARDON	Rémi	18 La Coustière	23300	ST AGNANT DE VERSILLAT
CAILLAUD	Guillaume	12 Le Pont à la Chatte	23220	BONNAT
CHEDIN	Kévin	52 Route du Chatelet	18370	CHATEAUMEILLANT
DE SMEDT	Pierre	Le Piat	23400	FAUX MAZURAS
DESLOGES	Florian	Route de St Hilaire	23250	CHAVANAT
DURIS	Florian	La Rue Haute	23000	LA CHAPELLE TAILLEFERT
GUILLEBAUD	Lucie	Place De L'église	23800	LAFAT
JOLIVET	Alexandre	4 Le Chezeau	23000	ST LAURENT
LORET	Willy	La Tremble	36400	NERET
MAZAUD	Clément	Pelletanges	23460	ST MARC A LOUBAUD
PARROT	Corentin	5 Rue St Jean	23170	LUSSAT
PERGAUD	Marion	3 Rue De Saint Chaves	23800	NAILLAT
PRUNIER	Léo	10 Puy Jean	23320	BUSSIERE DUNOISE
REFALO	Alexis	8 Rue Du Dr Maumy	23150	AHUN
ROUX	Thomas	7, La Charbonniere	18270	CULAN
TINTANT	Matthias	1 Rue Des Coutures	23250	ST GEORGES LA POUGE
VAISSIERES	Emma	5, Route De Mergoux	23200	ST MARC A FRONGIER

LICENCE PRO DARE - Diagnostic et Aménagemnet des Ressources en Eau

AVENTURIER	Fabien		38134	SAINT-JOSEPH DE RIVIERE
BENOIT	Florien		49500	NYOISEAU
BOULOU	Hélène		3430	VILLEFRANCHE D'ALLIER
BRAUD	Mathieu		23700	ROUGNAT
CANO PEREZ	Anaïs		58470	SAINCAIZE
CLAVE	Laura		33510	ANDERNOS-LES-BAINS
FAVIER	Amaury		61000	SAINT-GERMAIN DE CORBEIS
GOUDAL	Loic		19560	SAINT HILAIRE PEYROUX
HARDY	Thomas		33470	GUJAN MESTRAS
HORAT	Mathilde		33880	LEOGNAN
LAROYE	Yan		87000	LIMOGES
LEROUVILLOIS	Cédric		10700	ARCIS SUR AUBE
PIEDALLU	Louis		76190	YVETOT
POIZAC	Roben		44330	VALLET
RAULET	Jocelyn		24350	LA CHAPELLE GONAGUET
SCULO	Yoann		56800	TAUPONT
VOISINE	Laurène		49480	SAINT SYLVAIN D'ANJOU

LICENCE 3 GEOGRAPHIE - Parcours Valorisation du patrimoine et dével

LANIECE	Manon	La Ligne	36220	LURAIS
MARTIN	Susie	30 rue nationale	41120	CHAILLES
ROBERT	Léa	1 Rue de la Chaux	39290	RAINANS
BOINADI	Nadia	24 avenue du Pdt Vincent Auriol	87100	LIMOGES
AUCLAIR	Carole	31 rue Docteur Griveaud	71600	PARAY LE MONIAL
ARTIGE	Sylvain	rue de Vernadeix	63210	NEBOUZAT
BOURJOL	Henri	8 Bld Louis Blanc	87000	LIMOGES

HENRION	Julia	Mezels	46110	VAYRAC
NSUNGANI KINANGA	Céléna	28 rueLéonce Bourliaguet	19100	BRIVE
CAUNET	Pierre-Alain	Villecrouzeix	23500	GIOUX
PAIR	Lucas	Doumail	19320	GROS CHASTANG
SOTO GUTIERREZ	Sophie	9 rue François Chénieux	87000	LIMOGES
MAUILLON	Alice	10 Place du Dr Coudère	23150	AHUN
CAUMONT	Benjamin	2504 Route de Beaujolais	69640	SAINT JULIEN
SOULA MALIDI	Nasmaan	20 rue Leonus Bénard	97450	SAINT LOUIS REUNION
GRELIER	Julie	146 reu d'Albret	40160	PARENTIS EN BORN
CHOLLET	Hélène	659 Chemin de Fonseranes	34500	BEZIERS
GIOVANNI	Mathilde	Nepoux	87140	COMPREIGNAC

MASTER 1 GEOGRAPHIE - Valorisation du patrimoine et développement territorial

BURIAS	Anaïs	3 Hameau de la Chapelle	63450	TALLENDE
CALDERON	Virginie	3 Rue d'Aguesseau	87000	LIMOGES
CANLORBE	Julia	4800 route de Mugron	40400	GOUTS
CARRE	Gaëlle	5 Allée Joseph Sarthoulet	33600	PESSAC
CHASSE	Thimothé	1 rue Raimu	8300	RETHEL
CLERGEAU	Maureen	17 Le Beauvert	87190	DOMPIERRE EGLISES
CONSTANT	Juliette	Brais	35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
COUTY	Marie	La Côte	87400	SAUVIAT SUR VIGE
DUPUY	Emma	15 Avenue Jean Rabaud	24160	EXIDEUIL
DUROUSSEAU	Emeline	Roirette	87260	SAINT HILAIRE BONNEVAL
GRAFFOUILLERE	Clément	24 rue des Frères Dalloz	87000	LIMOGES
GRAUX	Guillaume	7 Avenue de la gare	24290	MONTIGNAC
HEBRAS	Agathe	1 Avenue Jeanne Pichenaud	87700	AIXE SUR VIENNE
LESTURGEON	Sarah	1 Feunten Meur	22260	QUEMPER GUZENEC
MADEYRE	Cyrielle	Le Bost de Dore	63480	BERTIGNAT
PENCALET	Kathleen	Rue Vieille Lissac	63270	SAINT MAURICE
PETOUIN	Amélie	4 rue de la Lande	87250	BESSINES SUR GARTEMPE
TOUCHART	Thibault	38 rue Théodore Bac	87100	LIMOGES
URLI	Marine	23 rue Victor Forrot	19460	NAVES

MASTER 2 GEOGRAPHIE - Valorisation du patrimoine et développement

AMIAUX	Maéva	8 rue Gaston Daniaud	17330	LA JARRIE AUDOUIN
AMOUSSOU	Mahugnon	24 av du Pdt Vincent AuriolRésiden	87100	LIMOGES
BLOT	Juliette	25 Bld Bel Air	87000	LIMOGES
BOUTIN	Celia	4 Mazeireix	87140	LE BUIS
BROCK	Maxence	5 rue fontaine St-Gaucher	87220	FEYTIAT
CAMUS	Clémence	35 rue Henri Pourrat	63200	MOZAC
CARSAC	Marion	114 rue Pierre et Marie Curie	87000	LIMOGES
CHEINISSE	Marie	3 Résidence du Clos Moreau	87000	LIMOGES
CHIGNAT	Charline	Cap Blanc	24130	MONFAUCON
CIBIENS	Maetitia			
CRABOL	Emilie	5 rue d'isly	87000	LIMOGES
DEBRUYCKER	Cyrielle	42 rue Youri Gagarine	59620	AULNOY AYMERIES
DEPENTIS	Margaux	Le Chatain	24270	PAYZAC
DUBOIS	Floriane	27 chemin d'Anthony	87000	LIMOGES
FUSEILLER	Cédric			
LEBLOIS	Nicolas	22 rue François Rein	25000	BESANCON
NIKIEL	Loriane	43 rue du petit tourAppt 418	87000	LIMOGES
PEYRAL	Patricia	5 rue Braille	15380	ANGLARDS SALERS
RODRIGUEZ	James Andreas	103 rue Batille	69008	LYON
TEISSEIRE	Manon	4 rue de Beauséjour	87200	SAINT JUNIEN
TER HEIDE	Marie	4 Maaufroid	19370	CHAMBERET

CFPPA

BPA TF

AKSU	Talip	40 Allée Fabre d'Eglantine	87280	LIMOGES
ALINQUANT	Adrien	2 Pierrecouverte	23220	BONNAT
KARAKAYA	Tolga	49 Les Planeze	23400	BOURGANEUF
LAYUS	Aurelie	4 Les Mirabelles	23140	JARNAGES

LEMAITRE	Alain	17 A La Chassagne	23600	SOUMANS
REUL	Yolande	5 Rue Damiette	3100	MONTLUCON

B.P. RESPONSABLE D EXPLOITATION AGRICOLE

ANTENOR	Guillaume	18 Rue de Beauregard	23000	GUERET
BERNARD	Franck	LA REBEYROLLE	23300	SAINT AGNANT DE VERSILLAT
BIDEAU	Guillaume	Les Fourches	23190	MAUTES
BIGNET	Mickael	15 LES VETIZONS	23230	TROIS FONDS
BONDIEU	Pierre	1 LEPINARD	23700	ROUGNAT
BUSSIERE	Ludovic	20 Rue des Choucas des Tours	23130	SAINT JULIEN LE CHATEL
CESTELLI	Francesco	24 Rue de la Marche	23270	CHATELUS MALVALEIX
CLUZEL	Tristan	LE BEAUDEIX	23420	MERINCHAL
CUELLO	Julie	La Chassignole	23600	SOUMANS
DEBORD	Dorian	LE BOUEIX	23500	POUSSANGES
DEBOUCHE	Guillaume	1 BIS SAGET	23170	BUDELIERE
DEMBAS	Vincent	Le Bourg	23500	LA NOUAILLE
DUGAT	Régis	20 Le Peget	23700	ROUGNAT
DUMONTEIL	Sidonie	5 Millautu	23200	ALLEYRAT
FONTY-LEBRETON	Benoit	Le Coudert	23700	LE CHATELARD
FRAS	Benoit	2 TEILLET	23170	LUSSAT
GREGOIRE	Clément	31 CHAMBOURTRETTE	23800	VILLARD
GUILLET	Cyril	LES PAYAUDS	23400	AURIAT
HAYMA	Benjamin	14 COURBLANDE	23150	SAINT MARTIAL LE MONT
HUDIN	Florence	3, Chavanat	23600	TOULX STE CROIX
JEANBLANC	Sylvie	Place de l'Eglise de Pigerolles	23340	GENTIOUX PIGEROLLES
JUILLET	Pierre	10, Puy Judeau	23120	VALLIERE
MAGOUTIER	Nicolas	4 VIALLE	23120	VALLIERE
MARCON	Claude	8 Place de l'Eglise, Appt 1	23140	CRESSAT
MASSOT	Aïda	La Lande	23170	SAINT MARIEN
MAZY	Mathilde	2 Le Cousseix	23500	CROZE
MERENS	Marjolaine	13, Allée des Cerisiers	23000	GUERET
MICHARD CARRE	Cloé	Ferme de la Valette	23700	CHARRON
MOULY	Ketty	Chez Sivade	23100	SAINT MARTIAL LE VIEUX
NAUTS	Carine	Le Piat	23400	FAUX-MAZURAS
PARRAIN	Nicolas	37 Avenue du Limousin	23210	MARSAC
PERICHON	Anthony	2 SQUARE DES TILLEULS	18370	PREVERANGES
PICAUD	Anthony	FREGEREIX	23110	RETERRE
PROVOOST	Nicolas	LE BOIS BUISSON	36160	URCIERS
RIBEIRO	Benjamin	21 Avenue du Bourbonnais	23230	GOUZON
RIGAUD	Nadine	Le Barry	23460	LE MONTEIL AU VICONTE
ROQUE	Anthony	15 FOT	23140	PIONNAT
ROUCHON	Romain	MARZET	23130	PEYRAT LA NONIERE
ROUDET	Mickäel	1 Théollet	23190	LUPERSAT
SIMONETTON	Kévin	1 rue des abattoirs	23140	JARNAGES
TEURTROY	Mickael	15 CLOS CHAUSSADES	23230	GOUZON
TROIM	Ehud	86 RUE ALFRED ASSOLANT	23200	AUBUSSON
TROÏM	Ehud	86 Rue Alfred Assolant	23200	AUBUSSON
VIGNERESSE	Jonathan	n°2 Le Teil	23130	SAINT JULIEN LE CHATEL
WEISSMANN	Juliette	Le Mas Léger	23480	LE DONZEIL

BPA TPA

AUSSANAIRE	Julien	3 Route de la Marche	23000	SAINT SULPICE LE GUERETOIS
BANOS	Maxime	6 rue de Verdun, logt 17	23110	EVAUX LES BAINS
BEAUFORT	David	n°11 Chatenet	23290	SAINT ETIENNE DE FURSAC
BERSOUX	Aurélien	30 Rue des Sabots n°6	23800	DUN LE PALESTEL
EXARTIER	Quentin	4 Lotissement Jules Lacote	23350	GENOUILLAC
FAGG	Robert	Le Bourg	23250	LA POUGE
JOLITON	Yohan	23 GRANDE RUE	23150	AHUN
JOUSSAIN	Renaud	6 RUE Corot	23200	AUBUSSON
MOMPIED	Arnaud	Moulin de Sugères	23600	BOUSSAC BOURG
PETITJEAN	Sebastien	LES PRADELLES	23600	SAINT MARIEN
MARCINIAK	Charles	LES ETANGS DE CHEVILLAT	23200	SAINT ALPINIEN
ROBIDAS	Sylvain	GENEVRIER	23170	LUSSAT

ROSSIGNOL	Loic	LASCOUX	23220	JOUILLAT
TERRADE	Aymeric	9 LE MONTAURAT	23420	MERINCHAL

BPA TAP

CHAUSSEBOURG	Denis	9 rUE DES cIMEAUX	23400	ST DIZIER-CEYRENNE
COUTAUD	Grégory	23 grande rue	23700	MAINSAT
DUMAZET	Yoann	14 Rue des Fusillés, BP 51	23200	AUBUSSON
ERISAY	Yoann	5 Mériguet	23000	LA BRIONNE
EXARTIER	Anthony	3 Rue de la république	23150	LAVAVEIX LES MINES
GIRAUD	Frédéric		23250	LA POUGE
LEVERT	Stéphane	16 Route d'Aubusson	23700	AUZANCES
MAURI	Carlos	34 Cher de Haut	23000	SAINT FIEL
OUSSENE	Saïndou	5 Rue Cyprien Perarethon	23200	AUBUSSON
POIRET	Maxime	Le Bois Rousseau	23150	SAINT YRIEIX LES BOIS
REGNAUD	Didier	4 Avenue Charles de Gaulle	23210	BENEVENT L ABBAYE
VINCENT	Eric	7 Lascaux	23120	VALLIERE

BTSA GESTION ET MAITRISE DE L'EAU -GSE

RANCOEUR	Simon	14 rue du puy Challas	63910	VERTOIZON
URCEL	Adrien	17 rue Dr JOUHAUD	87100	LIMOGES

BTSA ACSE

ALGRET	Vincent	LA MAUGERIE	18160	TOUCHAY
BERNALIER	Mathieu	ALLEE DE BARASSIER	3410	SAINT VICTOR
CORNETTE	Corentin	2 RUE DE L ETANG	18370	CHATEAUMEILLANT
DUMAY	Baptiste	LOUZE	18370	PREVERANGES
EMERY	Maxime	25 ROUTE DE ST MARTINIEN	3380	QUINSSAINES
FORGE	Florentin	5 PERTU	23800	COLONDANNES
GIRAUD	Axelle	LE VALERON	18370	SAINT PRIEST LA MARCHE
GUILLE	Loraliz	15 PLACE SAINT CYPRIEN	36170	SAINT CIVRAN
JACQUIN	Thomas	LE CARROIR	18170	SAINT PIERRE LES BOIS
JEANDEAUX	Damien	2 LA HAUTE LUNE	23200	AUBUSSON
LAURENT	Morgan	22 LA BORIE	23480	SAINT SULPICE LES CHAMPS
LAVIGNE	Thibaut	1 LASCOUX	23220	JOUILLAT
MONTAGNE	Thomas	21 RUE JULES FERRY	23270	CLUGNAT
MARCELET	Benoit	MONT	18370	PREVERANGES
RESTOUX	Pierre	LE MASBIENASSIS	16420	SAULGOND
VIALLE	Samuel	LES GENETES	23800	SAGNAT
VILLEBESSEIX	Kevin	LE BOURGET	63380	TRALAIGUES
WENCLIK	Pierre	LA COURRIERE	87370	LAURIERE

CDFAA

Terminale BAC PRO CGEA

BATTU	Romain	2, la chirade	23200	ST MEDARD LA ROCHETTE
BEAUFORT	Damien	L HOTEL DU BERRY	23170	VERNEIGES
BREHIN	Jordan	LE BOURG	23260	MALLERET
CHEZEAUD	Etienne	2 BEAULAT	23600	SOUMANS
COURAUD	Julien	11 LES BETOULLES	23000	SAINT LEGER LE GUERETOIS
DAGORNE	Damien	42 RUE DES ACACIAS	23600	SOUMANS
DRENTH	Erwin	1 CHEMIN DES BICQUEY	25000	BESANCON
DUMAS	Aurelien	LES BRANDES	23170	VERNEIGES
GALLITRE	Bastien	3 BEAULAT	23600	SOUMANS
GAY	Julie	3 PETITES FOUGERES	23300	NOTH
JULLIEN	Bryan	51 HLM QUARTIER PASTEUR	23600	BOUSSAC
MARTIN	Camille	35 BEAUVAIS	23160	AZERABLES
PASTY	Erwan	LA ROUDERIE	23000	ST SULPICE LE GUERETOIS
ROBIDAS	Jordan	LA MOTTE	23600	LEYRAT
TAVAUX	Cedric	1 SAINT DIZIER	23130	SAINT DIZIER LA TOUR
VIALATOUX	Cyril	SOUMEIX	23460	ROYERE DE VASSIVIERE

Terminale BAC PRO SAPAT

BENGALE	Elise	17 ROUTE DE BOUSSAC	23270	LADAPEYRE
HEDOUX	Cassandra	1 RUE SAINT MARTIN	23170	NOUHANT

LAFLEUR	Gaëlle	10 PLACE LANTAIRE	23000	GUERET
MICHONNEAU	Marine	6 RUE R HERVOUET	23230	GOUZON

BPREA 2

BERNARD	Franck	LA REBEYROLLE	23300	ST AGNANT DE VERSILLAT
BONDIEU	Pierre	1 LEPINARD	23700	ROUGNAT
DEBORD	Dorian	LE BOUEIX	23500	POUSSANGES
GUILLET	Cyril	LES PAYAUDS	23400	AURIAT
PETITJEAN	Sebastien	LES PRADELLES	23600	SAINT MARIEN

BTSA ACSE 2

ALGRET	Vincent	LA MAUGERIE	18160	TOUCHAY
JEANDEAUX	Damien	2 LA HAUTE LUNE	23200	AUBUSSON
LAURENT	Morgan	22 LA BORIE	23480	SAINT SULPICE LES CHAMPS
MARCELET	Benoit	MONT	18370	PREVERANGES
VILLEBESSEIX	Kevin	LE BOURGET	63380	TRALAIGUES

BTSA GEMEAU 1 AN

GAUCHI	Romain	12 RE D'AZAT CHATENET	23250	JANAILLAT
GAUMEZ	Loic	31 RTE DE LA VALLEE NOIRE	36400	ST CHRISTOPHE BOUCHERIE
MARIN	Simon	LIEU DIT ROCHE	63160	SAINT JULIEN DE COPPEL

BTSA GEMEAU ANNEE 2

BAPPEL	Corentyn	La Verdale	24800	NANTHEUIL
BESSE	Etienne	MARTEGANE	19160	LIGINIAC
CHARMES	Joffrey	193 Av GENERAL LECLERC	15000	AURILLAC
ICHER	Killian	7 ROUTE DES ALLEES	87500	COUSSAC BONNEVAL
MEMY	Florent	4 IMPASSE DE LA PECHERIE	87270	BONNAC LA COTE
MONTEIRO	Florian	5 RUE DE LA BOTTE	19000	TULLE
PION	Camille	38 RTE DE BELLEGARDE	45270	BEAUCHAMPS S HUILLARD

CAPA SMR 2

BALEBA	Regine	36 Rue BLANCHET - appt 97	23000	GUERET
BLANCHON	Marine	Cros Burteaud	23500	FELLETIN
CHEVE	Amandine	11 CHEMIN DE RONDE	23220	BONNAT
DARDANNE	Laetitia	49 L AUMONE	23300	ST AGNANT DE VERSILLAT
ROQUE	Melodie	15 FOT	23140	PIONNAT
STRANGO	Adelina	9 LES COUPERIES BASSES	23320	BUSSIERE DUNOISE

CAPA PAUM 2

AYGALENQ	Thibault	8 RUE DES ORMES	3420	MARCILLAT EN COMBRAILLE
CHABANT	Francois	LE BOURG	23200	SAINT ALPINIEN
CHAGNON	Florian	6 POUSSANGES	23270	CLUGNAT
CHASSANG	Anthony	LES CHAISES BRUNES	23230	GOUZON
CHOLIN	Romuald	VILLAUD	23600	MALLERET BOUSSAC
COULANGEON	Adrien	BUXEROLLES	23190	LA SERRE BUSSIERE VIEILLE
DESREBOULLES	Kevin	1 LA CROIX LA PIPE	23200	SAINT ALPINIEN
GILLOT	Alexandre	AZAGET	23140	CRESSAT
GUESDON	Dylan	8 HAUTE BESSE	23460	LE MONTEIL AU VICOMTE
KING	Brock	SAINT JEAN DE LA BREGERE	23170	TARDES
THURET	Jonathan	Petit Breuil - 19 Rte Felletin	23100	LA COURTINE
TOLDO	Baptiste	LOT LES CHAILLOTS	23800	LAFAT

CS Produits Fermiers

AUGROS	Alexandra	LA BLETTERIE	36400	SAINT CHARTIER
BRIAULT	Valentin	LA LANDE	23600	SAINT MARIEN
FOUCHER	Maxime	3 RUE DE LA FONTAINE	23170	LUSSAT

****

Réservé

1 000 €

REMISE DES PRIX

90ème
anniversaire
Rencontres
Defumade
21 mai 2016
site internet
Anciens d'Ahun

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale

0 800 400 000 Service & appel gratuits

Internet

www.ca-centrefrance.fr

CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit - Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 162.